

AIX-EN-PROVENCE

le mag

n° 3

sept.
oct.
2014

le magazine d'informations de la Ville

LE CENTENAIRE

FRÉDÉRIC

MISTRAL

AU CŒUR DES

JOURNÉES

DU PATRIMOINE



RENTRÉE SCOLAIRE

CHANGEMENT DE RYTHMES





29



5



40



26

ACTUALITÉ

Vers une résurrection du théâtre romain de la Seds	5
La métamorphose de Sextius-Mirabeau s'achève	6
La gare s'ouvre aux deux roues	8
Une décennie de diablins	9
Les étudiants partent à la chasse au trésor	10
Semaine de la sécurité routière	11
Une troisième passerelle à la Torse	12
Réseaux sociaux	13
Le théâtre Nô bientôt déplacé	14
Grand angle : les rythmes scolaires	17
PLU, c'est parti	24
« Jours et nuits de cirque » s'enracine	26
Le festival de chanson française trace sa route	27
Phot'Aix à l'heure catalane	28
Les journées du patrimoine vues à travers les jardins	29
Frédéric Mistral, toujours actuel	30
Santé : des équipements ultra-modernes à Aix	31

PROXIMITÉ

Puyricard / Marie-Louise-Davin : 35 activités, 1 800 participants	34
Les Milles : hommages	35
L'insertion au service du cadre de vie	36
Bords de l'Arc : propreté et travaux au menu	37
Le carrefour Giono-Club hippique sécurisé	38
Modification du Flexibus	39
Retour en images	40
Majorité	42
Opposition	44

ÉDITO



CHANGEMENT DE RYTHME À LA RENTRÉE!

Avec les premiers jours de septembre, sonne l'heure de la rentrée. Scolaire pour les plus jeunes, professionnelle pour les autres. Pour un grand nombre de nos concitoyens, la rentrée est aussi source d'inquiétudes et de difficultés. Plus encore cette année pour les parents d'enfants scolarisés en primaire. La faute incombe à la réforme des rythmes scolaires imposée par l'État. Les élèves vont désormais aller à l'école le mercredi matin ce qui, légitimement, perturbe les mamans qui avaient demandé à travailler à 80% pour, ce jour-là, s'occuper de leurs enfants.

S'ORGANISER DIFFÉREMMENT

Les horaires scolaires aussi vont être modifiés, ce qui aura des conséquences pour toute la famille. Sans parler des activités sportives ou artistiques auxquelles l'enfant était inscrit : pourra-t-il les poursuivre ?

À tout cela, les parents ont dû réfléchir durant l'été, peser le pour et le contre, peut-être négocier des aménagements d'horaires avec leur employeur, ou encore trouver une nounou...

Les services de la Ville d'Aix et l'équipe municipale ont beaucoup réfléchi pour trouver les solutions les moins dommageables à cette situation imposée par l'État. Bien que farouchement opposés à cette réforme, nous l'avons appliquée dans la concertation afin de perturber le moins possible les parents et surtout les enfants. Nous espérons que chacun arrivera à s'adapter à ce nouveau rythme.

Bonne rentrée à tous,

Maryse Joissains Masini

Maire d'Aix-en-Provence

Président de la Communauté du Pays d'Aix



30



9

Directeur de la Publication
Maryse Joissains Masini

Directeur de l'information
et de la communication
Isabelle Lorient-Guyot

Directeur Adjoint
de la communication
Jean-François Hubert

Rédacteurs

Nawel Addaoud, Laziz Afarnos,
Damien Bariller, Julien Chapon,
Paul-Henry Fleur

Crédit photos

Philippe Biolatto, Jean-Claude
Carbonne, Carine Martinez

Conception graphique

Caroline Depoyant

Mise en page

Noon Graphic Design

Impression

Riccobono

AIX-EN-PROVENCE, LE MAG

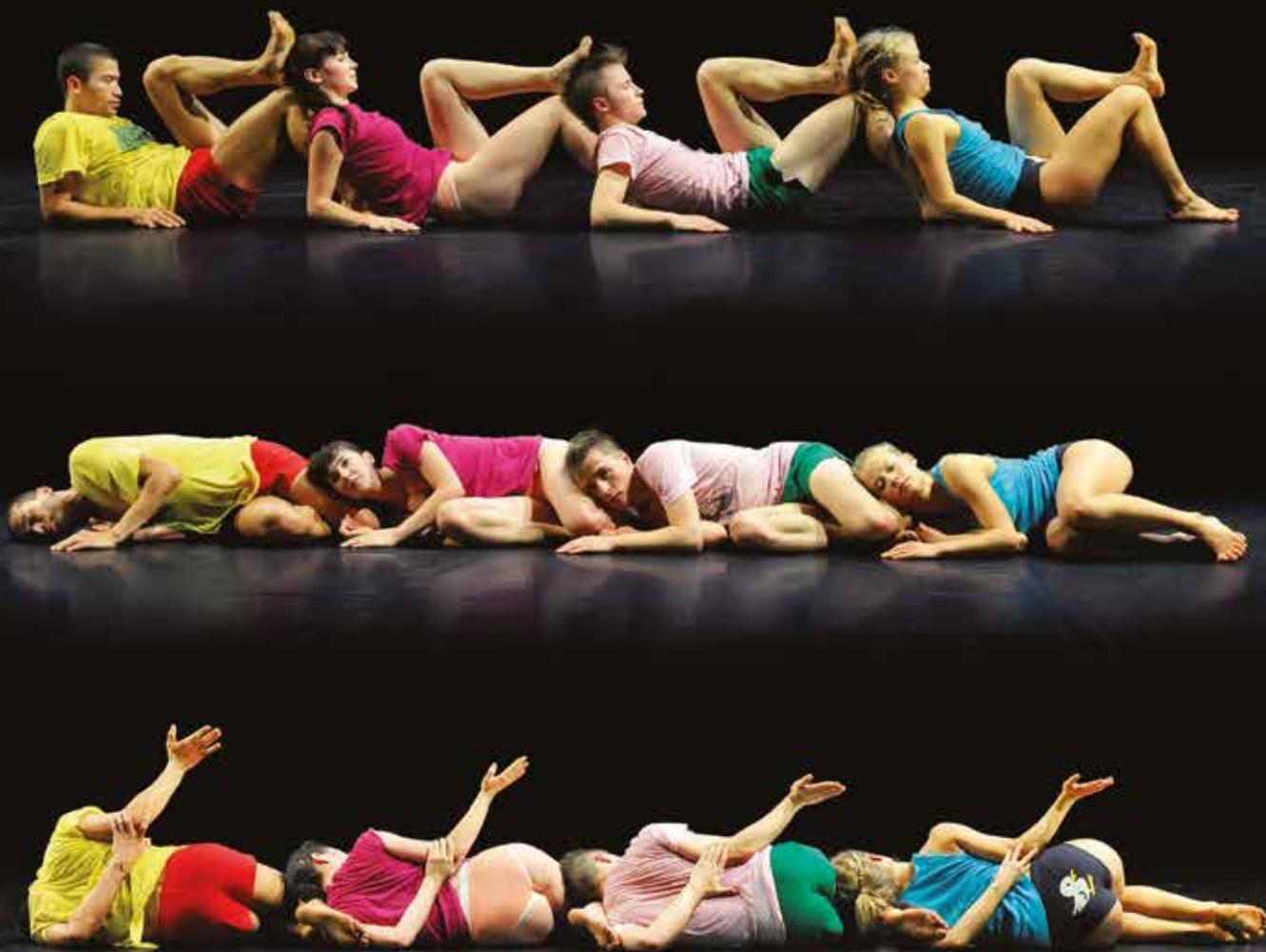
Hôtel de Ville
13616 Aix-en-Provence CEDEX 1
Dépôt légal à parution



3

PAVILLON NOIR

SAISON 14 > 15



Compagnie Ballet Preljocaj
BALLET PRELJOCAJ
Compagnie Ballet Preljocaj

ABONNEZ-VOUS AU 04 42 93 48 14
www.preljocaj.org

**GEORGES APPAIX, JOSETTE BAÏZ, PANAI BRA GABRIEL CANDA, EMMA DANTE, ALIOUNE DIAGNE,
SHARON EYAL & GAI BEHAR, MICHEL KELEMENIS, THOMAS LEBRUN, ANDREA COSTANZO MARTINI,
DADA MASILO, MARCOS MORAU & LA VERONAL, RACHID DURAMDANE, ANGELIN PRELJOCAJ,
ALESSANDRO SCIARRONI, LAURA SCOZZI, IRÈNE TASSEMBÉDO**

EMPTI MOSES - ANNELETTA PREDICCIANI - PHOTOS © JACQUES-LOUIS CARPENTIER / BALLET PRELJOCAJ / CARLOTTA VENTURA / ANNELETTA PREDICCIANI - LA MANUFACTURE DES HISTOIRES DEUX-PONTS





ARCHÉOLOGIE

VERS UNE RÉSURRECTION DU THÉÂTRE ROMAIN DE LA SEDS ?

UNE ÉTUDE VA ÊTRE LANCÉE POUR IMAGINER DE QUELLES FAÇONS LE THÉÂTRE DÉCOUVERT EN 2004 - ET RÉENFOUI EN 2006 - POURRAIT ÊTRE EXHUMÉ ET MIS EN VALEUR.

C'était il y a - déjà - dix ans. Début 2004, sur un terrain acheté à La Seds par la municipalité pour en faire un jardin public, le service Archéologie de la Ville d'Aix avait mis au jour un théâtre antique construit cent ans après la fondation d'Aquae Sextiae. Les fouilles partielles avaient permis d'établir que le monument avait des dimensions comparables à celles des théâtres d'Arles et d'Orange, avec 100 mètres de diamètre et 30 mètres de hauteur.

À l'issue de la campagne de fouilles, l'État, mettant en avant le coût de la mise au jour complète du site, avait décidé de le réenfouir sous des équipements de protection. Ce qui avait été réalisé en 2006. Un courrier du directeur régional des Affaires culturelles (DRAC) affirmait : « Il apparaît indispensable

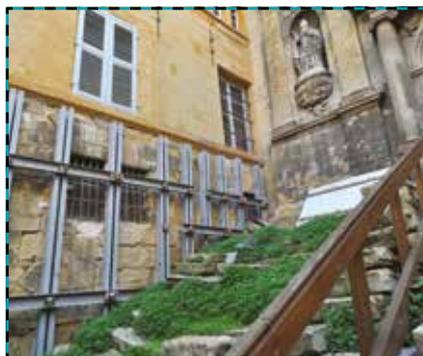
qu'un programme de présentation et de mise en valeur soit élaboré en préalable à une reprise des investigations archéologiques ».

Huit ans plus tard, Maryse Joissains Masini relance le dossier, après avoir fait réaliser plusieurs aménagements permettant de préparer une reprise des recherches, notamment le déplacement du parking du lycée Célony, situé sur l'emprise du théâtre. La Ville, avec le concours de la Communauté du Pays d'Aix, lance un marché visant à la constitution d'une équipe d'archéologues, d'architectes du patrimoine, d'urbanistes... Elle sera chargée d'écrire plusieurs scénarios sur l'avenir de La Seds. La municipalité en retiendra trois, que l'équipe de travail devra alors affiner. En février, la Ville devrait pouvoir annoncer un projet précis.

Le maire d'Aix espère que cette démarche permettra de faire reprendre les fouilles, d'autant que ce travail sera réalisé en partenariat avec l'État.

Le projet demandera ensuite de longues années pour se concrétiser. Mais pour Maryse Joissains Masini, cela ne pèse rien au regard de l'enjeu : « *Le théâtre romain a 2000 ans : il ne faut pas se précipiter et risquer d'endommager, de façon irrémédiable, une telle merveille de notre patrimoine. Je peux comprendre l'enthousiasme et l'impatience des Aixois qui voudraient que les fouilles soient reprises au plus vite, pour redonner vie à « leur » théâtre antique. Mais mon rôle est de protéger ce site, pour veiller à ce qu'il soit transmis dans les meilleures conditions aux générations futures* ».

5



CHAPELLE DE LA VISITATION LA RESTAURATION PEUT COMMENCER

La chapelle du XVII^e siècle située rue Mignet est, depuis plusieurs années, défigurée : ses escaliers sont soulevés par endroits, enfoncés ailleurs. Divers problèmes juridiques ont bloqué le dossier pendant de longs mois. Ces difficultés désormais réglées, la Ville a pu, en début d'année, lancer la consultation des entreprises. Et lors de sa dernière séance, le conseil municipal a approuvé la mise en œuvre des travaux de restauration, et a débloqué les fonds nécessaires. La durée des travaux est estimée à 24 mois.

LA MÉTAMORPHOSE

La mise en service du mur d'eau sur la face sud du pont-rail de l'avenue Max-Juvenal, en entrée de ville, marque l'aboutissement d'un grand projet urbanistique qui s'achève : celui du quartier Sextius-Mirabeau, et de son remarquable forum culturel.



LE VOLUME D'EAU EN CIRCULATION REPRÉSENTE L'ÉQUIVALENT D'UNE PISCINE DE 8X4 MÈTRES (SOIT 50M³) ET LES PERTES PROVOQUÉES PAR LES ÉCLABOUSSURES, LES EFFETS DU VENT OU L'ÉVAPORATION REPRÉSENTENT 0,01% DU DÉBIT TOTAL JOURNALIER. (LES APPORTS DES PRÉCIPITATIONS DIMINUERONT CES PERTES).

LE PLUS GRAND MUR D'EAU D'EUROPE OUVRE SUR LA VILLE

LA PORTE D'ENTRÉE DE SEXTIUS-MIRABEAU EST POSÉE. UN IMPOSANT MUR D'EAU DE 700 M² - LE PLUS GRAND D'EUROPE - Y RAPPELLE QU'À AIX-EN-PROVENCE EST UNE VILLE D'EAU DEPUIS L'ANTIQUITÉ. RÉALISÉE PAR CHRISTIAN GHION, DESIGNER FRANÇAIS D'EXCEPTION, CETTE SPECTACULAIRE RÉALISATION VIENT BOUCLER L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER ET MARQUER D'UN GESTE FORT L'ENTRÉE DE VILLE LA PLUS EMPRUNTÉE D'AIX.

Dix-sept mètres. C'est la hauteur de la chute d'eau qui recouvre désormais le pont-rail de l'avenue Max-Juvenal, et offre au regard des automobilistes et piétons une impressionnante attraction lorsqu'on arrive à Aix, par le forum culturel. Elle répond au mur végétal réalisé par Patrick Blanc sept ans plus tôt sur l'autre face du pont. Il s'agit d'une prouesse technique pour les ingénieurs et fontainiers qui ont travaillé sur l'opération et qui ont eu à effectuer – après sa mise en service

– une série de réglages et quelques aménagements* pour éviter toutes pertes d'eau. Après cette période, qui se termine à la fin du mois de septembre, le mur fonctionnera en continu, 300 jours par an, pour permettre la vidange, le nettoyage, ou certains arrêts exceptionnels (gel ou autres). Avec ses 700 m² de surface, le mur d'eau d'Aix-en-Provence surpasse tous les murs d'eau urbains existants en France, tels ceux de Puteaux, Maisons-Alfort, Paris-Montparnasse ou

Strasbourg. Au-delà, il est aussi le plus grand mur d'eau urbain d'Europe, alors qu'il en existe du même type sur les autres continents. Partout à travers le monde, ces réalisations ont créé de véritables attractions et à Houston par exemple, le lieu est devenu l'un des symboles touristiques de la ville. À Aix, il ne devrait pas en être autrement.

* Jusqu'à la fin du mois de septembre, le mur fonctionne sur trois plages horaires afin de permettre les réglages : 13h-15h / 17h-18h / 20h-Minuit.

DE SEXTIUS S'ACHÈVE

PORTRAIT

CHRISTIAN GHION DESIGNER D'EXCEPTION

Le mur d'eau a été réalisé par Christian Ghion, considéré comme l'un des meilleurs designers de sa génération. Création de meubles, d'objets, décoration d'intérieur, on retrouve sa « touche » un peu partout, de l'aménagement des restaurants Pierre Gagnaire de Paris, Tokyo et Dubaï à la ligne des couteaux pour la Forge de Laguiole et Nontron. Il cumule de nombreuses collaborations avec le Mobilier National, Alessi,

Christofle, Ligne Roset ou Nespresso. À Aix, c'est lui qui avait repensé l'architecture intérieure de l'hôtel Marriott Renaissance, rue Mozart (accompagné de Julie FUILLET). Il l'a conçu comme un concept store galerie d'art où l'on peut découvrir plusieurs de ses créations de mobiliers.

Une rétrospective est consacrée à Christian Ghion jusqu'au 31 octobre, dans le hall d'exposition de la SEMEPA, situé au 4 rue Lapierre.



Les visiteurs peuvent y retrouver un concentré de sa carrière et certaines de ses créations, parfois uniques.



ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
Jean-Michel Battesti
2002



MUR VÉGÉTAL
Patrick Blanc
2008



GRAND THÉÂTRE
DE PROVENCE
Vittorio Gregotti
2007



CENTRE CHORÉGRAPHIQUE
NATIONAL « PAVILLON NOIR »
Rudy Ricciotti
2006



CONSERVATOIRE
Kengo Kuma
2013



GARE ROUTIÈRE
Jean-Marie Duthilleul
2014



MOBILITÉ

LA GARE S'OUVRE AUX DEUX ROUES

UN RELAIS-VÉLO VIENT DE VOIR LE JOUR À LA GARE SNCF D'AIX. LES PROPRIÉTAIRES DE DEUX-ROUES Y AURONT ACCÈS POUR SEULEMENT 10€ L'ANNÉE.

Le relais-vélo de la gare SNCF d'Aix fonctionne 7/7 jours de 6h à 23h. C'est le premier d'une série qui couvrira progressivement le Pays d'Aix, puisque ce nouveau service est l'une des 25 actions programmées dans le plan de déplacements urbains du Pays d'Aix arrêté en juin 2013.

Le service ? Un espace clos et sécurisé équipé de matériel de maintenance. Gonfleur à pneu, clés et autres outils sont mis à la disposition des cyclistes bricoleurs. Des prises permettent de recharger les batteries des vélos électriques. 100 places de stationnement sont disponibles.

Cette réalisation s'inscrit dans une volonté de renforcer l'intermodalité entre les différents transports en gare

ferroviaire d'Aix-en-Provence centre qui accueille quotidiennement plus de 3 500 voyageurs. Les investissements pour aménager et sécuriser le local ont été financés par la Communauté du Pays d'Aix en partenariat avec la SNCF et la Région PACA.

*s'adresser au guichet de la gare routière, avenue de l'Europe

EN 2014, PLUSIEURS RELAIS-VÉLO ONT VU LE JOUR: CELUI DE PLAN D'AILLANE, EN SERVICE DEPUIS LE 7 JUILLET (40 PLACES), DE LA GARE ROUTIÈRE (40 PLACES), ET CELUI DU PARC RELAIS MALACRIDA (20 PLACES).



STATIONNEMENT

MALACRIDA PREND LE RELAIS

Le parc relais Malacrada, situé à l'entrée sud-est d'Aix, un secteur particulièrement encombré, vient d'ouvrir ses portes aux voitures. La structure offre ainsi une nouvelle bouffée d'air au centre-ville. Constitué de 250 places de stationnement avec des emplacements vélos sécurisés (20 places), le parc fonctionne sur le même principe que les autres structures du genre à Aix. Il propose un tarif attractif de 2€ par jour, 1€ pour les étudiants. Il est relié au centre-ville par des navettes gratuites pour l'ensemble des passagers du véhicule, favorisant ainsi le covoiturage.

Le parc relais Malacrada répond aux besoins des usagers venant à Aix par l'ancienne RN7 ou par l'autoroute A8. Il est situé à proximité immédiate de la sortie Aix Val Saint-André. C'est le quatrième équipement de ce type à voir le jour à Aix. Et porte à 1 110 le nombre de places de stationnement en parc relais dans notre ville.



>>> ÉVOLUTION DES PARKINGS DEPUIS 2003

2003
PARC RELAIS
KRYPTON
300 PLACES

2006
PARKING
CARCASSONNE
300 PLACES

2007
PARKING
ROTONDE
1 800 PLACES

2009
PARKING
RAMBOT
270 PLACES

2011
PARKING MIGNET
EXTENSION DE
300 PLACES

2011
PARC RELAIS
ROUTE DES ALPES
200 PLACES



PÔLE D'ÉCHANGES PLAN D'AILLANE EST EN SERVICE

Situé à proximité du village des Milles, le pôle d'échanges de Plan d'Aillane est entré en service le 7 juillet dernier. Il est desservi par quatre lignes qui permettent aux voyageurs de rallier la gare routière d'Aix, la gare TGV, l'aéroport, la Duranne ou encore Plan de Campagne. Le pôle d'échanges s'organise autour de dix quais voyageurs avec abribus, un parc relais de 300 places et un point de stationnement pour 38 vélos. Automobilistes et cyclistes peuvent ainsi se garer pour passer aux transports en commun.

À terme, après de nouveaux développements des services, cet équipement devrait contribuer à réduire sensiblement le trafic de bus et cars précédemment dirigés vers le centre-ville d'Aix en desservant directement le pôle d'activités des Milles qui, avec plus de 25 000 salariés, constitue le premier bassin d'emploi du département.

Plus d'infos sur www.agglo-paysdaix.fr



2013
PARC RELAIS DES
HAUTS DE BRUNET
360 PLACES

2014
PARC RELAIS
MALACRIDA
250 PLACES

2016
AGRANDISSEMENT
DU KRYPTON À
900 PLACES (+600)

ANNIVERSAIRE UNE DÉCENNIE DE DIABLINES

Que ce soit pour faire une course ou pour s'offrir une balade insolite en centre-ville, les adeptes de la Diabline sont nombreux. Elle a transporté 240 410 passagers rien qu'en 2013. Un succès qui dure depuis dix ans maintenant pour ces petits véhicules 100 % électrique. Pour l'emprunter, c'est simple. La Diabline fonctionne tous les jours de 8h30 à 19h30 (sauf dimanche et jours fériés), passe toutes les dix minutes sur chacun des trois circuits proposés. Pour l'arrêter, il faut faire signe au conducteur. Chaque navette peut transporter jusqu'à sept passagers. Côté tarif, le ticket est à 50 centimes*.

Elle est aussi régulièrement sollicitée lors de nombreux événements pour transporter du public. Elle est même à la disposition des jeunes mariés qui doivent se rendre à l'Hôtel de Ville, la circulation étant interdite le samedi aux abords de la mairie.

*Gratuité pour les seniors, les enfants de moins de 4 ans et pour ceux qui possèdent un titre de transport du réseau Aix en bus ou un ticket de parking public.



LA DIABLINE EST UN DES DISPOSITIFS QUI A VALU À AIX-EN-PROVENCE D'ÊTRE RÉCOMPENSÉ DU PRIX «VILLE ÉLECTROMOBILE» EN 2012 ET 2013.

LES ÉTUDIANTS PARTENT À LA CHASSE... AU TRÉSOR

EN OCTOBRE, LA VILLE ACCUEILLE SES ÉTUDIANTS EN LES INVITANT À UNE GRANDE CHASSE AU TRÉSOR DANS LE CENTRE HISTORIQUE ET SES ABORDS.



Pour ouvrir l'année universitaire, la Ville propose une façon ludique de découvrir Aix-en-Provence. Elle organise une grande chasse au trésor qui entraînera ses étudiants - nouveaux ou anciens - à la découverte du centre historique et de ses abords. Munis d'une carte, sous forme de carnet de jeu, tous les « chasseurs » devront résoudre l'énigme qui les mènera vers le fameux trésor.

Pour participer, il suffit d'avoir son numéro d'identifiant national étudiant (INE) et une carte aux trésors, disponible dans divers lieux :

facultés, musées, Bureau Information Culture (BIC, rue Gaston-de-Saporta), Bureau Information Jeunesse (BIJ, boulevard Aristide-Briand), et CROUS, dès le 1^{er} octobre. Elle sera également téléchargeable sur www.aix-etudiant.fr et www.aixenprovence.fr

Au bout de la course, les grands gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les bonnes réponses. Ils remporteront peut-être une tablette numérique, ou l'une des nombreuses surprises mises en jeu. Le tirage et la remise des prix se feront fin octobre. Les inscriptions sont sans limite de nombre de participants.

Plus d'infos sur www.aix-etudiant.fr

AIX-ETUDIANT.FR
BIENTÔT BILINGUE

www.aix-etudiant.fr sera prochainement bilingue (français/anglais). Le site web, développé par la Ville, aide les étudiants dans leur vie quotidienne : bons plans, moteur de recherche de logements, actualités...

Autre nouveauté : les institutions et les associations étudiantes peuvent désormais contribuer directement sur le site.

DES VISITES
GRATUITES
DE LA VILLE

Du 1^{er} octobre au 31 mars, l'Office de tourisme organise des visites du centre historique ouvertes gratuitement aux étudiants. Pour s'inscrire, il suffit de se présenter à l'accueil muni de sa carte d'étudiant (sous réserve des places disponibles). Les visites ont lieu les mardis et samedis au départ de l'Office, à 10h. Inscription par groupe de dix étudiants maximum par visite.

DON DU SANG

LES MERCREDIS ÉTUDIANTS POUR SAUVER DES VIES

Chaque jour dans notre région, l'Établissement Français de Sang (EFS) doit trouver 850 donneurs pour subvenir aux besoins des malades et accidentés. Nous sommes tous concernés par ce défi quotidien. À Aix, des collectes mobiles sont régulièrement organisées et chacun peut se rendre à la Maison du don, site fixe de prélèvement ouvert du lundi au samedi, boulevard Aristide-Briand.

Avec la rentrée universitaire qui approche, la Maison du don invite, chaque mercredi, les étudiants à venir faire une bonne action et passer un moment convivial. Un menu spécial leur sera proposé : hot-dog, chips, dessert et boisson. Des associations étudiantes animeront certains mercredis.

Maison du don du Pays d'Aix 25 bd. Aristide-Briand
Bus : arrêt Briand, Pasteur, ou Notre-Dame
Du lundi au vendredi : 9h-17h - samedi 8h-14h
Parking -Pasteur- offert
04 42 12 61 90

Chaque semaine, EFS recherche sur Aix 180 donneurs de sang

POUR SAUVER UNE VIE, C'EST ICI !

À AIX EN PROVENCE, TOUS LES JOURS
Lundi au Vendredi : 9h-17h
Samedi : 8h-14h
(hors interruptions)

25, boulevard Aristide Briand
04 42 12 61 90
Aristide Briand, Pasteur ou Notre-Dame
Parking -Pasteur- offert pour les donneurs

www.dondusang.net

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DES ENFANTS AUX SENIORS, TOUS CONCERNÉS

LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, 26^e DU NOM, A POUR PARTICULARITÉ DE DURER... DEUX SEMAINES: ORGANISÉE PAR L'AUTOMOBILE CLUB D'AIX-EN-PROVENCE, ELLE AURA LIEU DU LUNDI 6 AU SAMEDI 18 OCTOBRE.

La première semaine sera réservée aux personnes âgées. Dans différentes communes de la Communauté du Pays d'Aix seront organisées des animations visant à sensibiliser ces publics aux dangers de la route, comme l'atelier «ergovision», pour

vérifier si leur vue leur permet encore de conduire sans danger.

La seconde sera dédiée aux scolaires des écoles primaires, collèges et lycées du Pays d'Aix. Le temps fort aura lieu le mardi 14 à Lambesc avec quelque 2000 élèves. Les plus jeunes

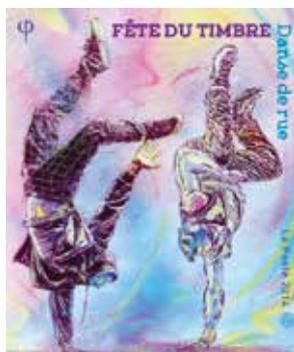
seront sensibilisés notamment à la traversée d'une rue quand on sort d'un bus, et aux dangers des abords d'une voie ferrée; les adolescents auront droit à un passage dans la voiture-tonneau ou au «testo-choc» – deux dispositifs qui simulent un accident – à une initiation aux premiers secours par les sapeurs-pompiers, à une sensibilisation au port du casque, ainsi qu'à la présentation des conséquences néfastes de l'alcool et de la drogue.

Le dernier jour, samedi 18 au parc Jourdan, sera ouvert au grand public, avec plusieurs ateliers et tests relatifs à la sécurité routière. En particulier, les automobilistes interpellés la semaine précédente pour non-port de la ceinture de sécurité, téléphone au volant, ou léger excès de vitesse – de moins de 20 km/h au-dessus de la vitesse autorisée – sont attendus: en échange de leur participation à trois ateliers, leur amende sera classée sans suite.

LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EST AUSSI L'OCCASION DE DÉMONSTRATIONS VISANT À SENSIBILISER LE PUBLIC. ICI, IL S'AGIT DE LA MISE EN SCÈNE D'UNE DÉSINCARCÉRATION PAR LES POMPIERS RÉALISÉE LORS D'UNE PRÉCÉDENTE ÉDITION.



Renseignements complémentaires:
Automobile Club d'Aix-en-Provence
04 42 23 33 73
autoclubaix.com



FÊTE DU TIMBRE LES DANSES À L'HONNEUR

Qui a dit que le timbre était poussiéreux? D'abord, il fait preuve d'un dynamisme remarquable, puisqu'il s'apprête, en octobre, grâce à l'Association

philatélique du Pays d'Aix, à organiser la 68^e édition de la fête nationale du timbre. En outre, il s'intéresse à des sujets très actuels: l'an dernier, c'était l'environnement – eau, terre, feu et air – cette année, le timbre illustrera la danse. Ou plutôt les danses. 2014 marque le début d'un cycle de quatre ans sur ce sujet, avec l'émission

de deux timbres, l'un sur la salsa, l'autre sur le hip-hop. Lors de l'inauguration de la fête du timbre, à la mairie, la salle des États de Provence sera le théâtre de démonstrations de ces deux danses. Par ailleurs, comme elle le fait chaque année, l'association aixoise va émettre une carte postale consacrée à un monument de la ville; cette année, l'association a choisi le centre chorégraphique dit Pavillon Noir.

À la mairie les 11 et 12 octobre, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Contact: le samedi 11 de 15h à 17h,
à la maison des associations de Luynes et le dimanche 12, de
10h à 12h, à la mairie annexe de Pont-de-l'Arc



PLUS DE SEPT MOIS DE TRAVAUX DANS LA RUE CABASSOL

Le chantier de la rue Cabassol – qui part de la porte du collège Mignet pour rejoindre le Cours Mirabeau – a démarré. Cette rue est aussi l'adresse de l'hôtel de Caumont, où était installé l'ancien conservatoire, remplacé par le musée « Culturespaces », qui sera inauguré le 5 mai 2015. Les travaux, qui dureront près de sept mois vont consister en la rénovation du réseau d'eau potable, la rénovation du réseau d'eau usée, et la création d'un réseau d'eau pluviale, par l'aménagement d'un caniveau central dans la rue.

LA GRANDE GUERRE AU LYCÉE MILITAIRE

Samedi 13 septembre, à l'issue de sa traditionnelle cérémonie de rentrée, le Lycée militaire inaugurera une salle d'exposition sur le thème de la Grande Guerre. Cette exposition sera ouverte au public dans l'après-midi ainsi qu'à l'occasion des Journées du patrimoine des 20 et 21 septembre. À cette occasion, le public pourra également accéder à la place d'armes de la caserne Miollis.

DEUXIÈME MAIN

Depuis 2010, la Ville vend, aux enchères par Internet, certains de ses véhicules réformés: voitures classiques, véhicules utilitaires, engins tels que balayeuse ou dépanneuse... Ces ventes périodiques rapportent à la Ville quelques dizaines de milliers d'euros.

Le principe a été étendu à d'autres biens mobiliers réformés (matériel informatique, équipements de cuisine, matériel de signalisation, de bureaux, etc). À découvrir sur agorastore.fr

UNE TROISIÈME PASSERELLE À LA TORSE

Une nouvelle passerelle piétonne franchissant la Torse a été posée durant l'été. Elle relie depuis le 8 août le parc, au niveau de son étang à la plaine de jeux en contrebas du stade Carcassonne. Longue de 14,6 mètres et large de 2, la nouvelle structure permet aux promeneurs et coureurs de varier les parcours et facilite l'accès à la plaine de jeux. C'est la troisième passerelle du parc. Elle reprend les codes architecturaux des deux autres: une structure mixte métal et béton.



RÉSEAUX SOCIAUX

#AIXMAVILLE



Il est désormais possible de suivre la Ville sur les réseaux sociaux Tweeter et Facebook. Les deux comptes permettent de créer un nouveau lien de proximité avec les Aixois. Les informations relatives à la vie de la cité forment un fil d'actualité à suivre à travers les «post» et «tweet» publiés. Pour rejoindre la Ville, un seul mot clé : **aixmaville**. Sur Facebook, plus de 1 000 personnes ont adhéré à la page en seulement quinze jours lors du lancement, fin juillet.

JEUX D'ENFANTS

UN BAIN DE FRAÎCHEUR À BEISSON

La Ville a inauguré en juillet l'esplanade de Beisson, nouvellement aménagée avec un espace de jeux aquatiques unique dans la commune ! Les enfants du quartier ont ainsi pu profiter de cette aire qui comporte également une surface de jeux pour les 1-5 ans sur la thématique « animaux et nature » et une autre pour les 5-12 ans sur le thème de la mer, avec un bateau pirate.

Après l'aménagement du belvédère, cet espace récréatif a été réalisé dans le cadre du projet de rénovation urbaine dont bénéficient les cités Corsy et Beisson. Dans celle-ci, des jardins partagés et un parcours culturel entre l'atelier Cézanne et la Rose des Vents d'Othoniel vont également voir le jour.

En matière de logement, la construction du nouveau bâtiment E s'achève ; le N sera démolit et reconstruit sur un axe perpendiculaire l'an prochain, ouvrant ainsi les perspectives de Beisson au reste de la ville. Une maison de santé sera par ailleurs installée au rez-de-chaussée de l'immeuble.



SENIORS UNE SEMAINE (BLEUE) BIEN REMPLEIE

Cette année encore, en octobre, la « Semaine nationale des retraités et personnes âgées », appelée plus familièrement « Semaine bleue », devrait connaître, à Aix, un beau succès, avec un début en fanfare.

Lundi 13 octobre

Spectacle « La Malle aux chansons ». Au Pasino, la compagnie Patrice Péricard proposera un éventail de chansons de 1940 à nos jours.

Mardi 14

Visites du centre-ville le matin et de l'Atelier Cézanne l'après-midi.

Mercredi 15

Ateliers d'informatique.

Judi 16

Conférence sur la sécurité le matin. À midi est organisé un repas au Sans Souci, suivi l'après-midi d'une animation dansante.

Vendredi 17

Visite des carrières de Bibémus le matin, suivie d'un pique-nique « tiré du sac ».

Toutes ces activités nécessitent une inscription préalable auprès de la Direction « Petite enfance et solidarités » (04 42 91 89 23 ou 89 20), à l'exception du repas du jeudi et de l'animation qui suit, organisés par le CCAS (04 42 17 99 71)





LE THÉÂTRE NÔ BIENTÔT DÉPLACÉ

Durant les derniers jours d'été, une délégation japonaise de Kumamoto s'est déplacée sur Aix pour identifier la prochaine implantation du théâtre Nô, don privé fait à la Ville par Maître Tanshu Kano en juin 1994. Le déplacement de la scène devrait se faire au parc Saint-Mitre et s'intégrer dans un projet global, tant éducatif, culturel, et touristique qu'environnemental. Véritable objet d'art, il constitue avant tout une exception culturelle mondiale. Il est, en effet, la seule scène de théâtre

Nô, originale et construite au Japon, qui soit en dehors de l'archipel originel. Cet écrin est particulièrement précieux et représente un trésor en Europe, une richesse pour la France en général et un atout indéniable pour la Ville d'Aix. C'est aussi le point d'ancrage des échanges entre Kumamoto et Aix avant que les deux villes ne signent officiellement un accord de partenariat en 2012. La délégation de la ville de Kumamoto s'est montrée ravie du choix pour la nouvelle implantation.

EXPOSITION

« LA MAISON A 20 ANS »

Du 13 au 19 octobre, le cloître des Oblats accueille une exposition sur l'histoire, les valeurs du centre de soins palliatifs situé à Gardanne, qui a reçu plus de 3 000 personnes de la région et leur entourage depuis 1994. L'histoire de La Maison est depuis sa création, écrite par les personnes reçues, les personnes salariées et bénévoles qui la font fonctionner mais aussi par des artistes, les collectivités territoriales, les professionnels de santé et autres... une belle histoire de solidarité... illustrée en images dans cette expo...

Cloître des oblats
60 cours Mirabeau
Du 13 au 19 octobre
de 11h à 19h

www.lamaisondegardanne.org

ENVIRONNEMENT

POUR RECYCLER SES DÉCHETS

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, la Communauté du Pays d'Aix (CPA) poursuit le déploiement du compostage domestique auprès des habitants. Cette action contribue à la réduction des déchets à la source et à l'objectif de réduction de 7% des déchets enfouis d'ici 2016. Pour les personnes disposant d'un jardin, deux modèles de composteurs bois sont proposés : les uns d'une contenance de 300 l, pour les jardins de 100 à 500 m², les autres de 600 l, pour les jardins supérieurs à 500 m². Des « lombricomposteurs » sont proposés aux personnes résidant en appartement ou en maison de village. La démarche peut également concerner les logements collectifs avec des espaces verts, avec des composteurs installés en pied d'immeuble.

Les personnes - ou les résidences - intéressées peuvent trouver un bulletin d'inscription sur le site de la CPA : <http://www.agglo-paysdaix.fr/environnement/dechets/compostage/pourquoi-et-comment-composter.html>



DU 24 AU 28 SEPTEMBRE 2014



Festival
**Jours [et nuits]
de Cirque(s)**

AIX-EN-PROVENCE
La Molière

CIXM

CENTRE INTERNATIONAL DES ARTS EN MOUVEMENT

Cie Le P'tit Cirk • Cie El Nucleo • Cie Gandini Juggling
Cie Flip Fabrique • Cie 14:20 • Cie Attention Fragile
Cie Bêtes de foire • Cie 100 issues
Et aussi : Workshops • Exposition • Cabaret • La nuit du Cirque



INFORMATION & RESERVATION : www.joursetnuitsdecirques.fr

Magasins Fnac, Carrefour, Géant, Magasins U, Intermarché, www.fnac.com et Points de vente habituels



ms au
au

$8 + 3 =$
 $9 + 4 =$
 $7 + 6 =$
 $8 + 5 =$
 $2 + 9 =$
 $5 + 7 =$

quel
lian!

Le taureau, le
le chameau se

JANVIER



GRAND-ANGLE

sur les rythmes scolaires

**À LA RENTRÉE, LES ENFANTS DES ÉCOLES MATERNELLES
ET ÉLÉMENTAIRES CONNAÎTRONT DES HORAIRES
DIFFÉRENTS, ET AURONT COURS LE MERCREDI MATIN.**

” CETTE SITUATION
NOUS EST IMPOSÉE
PAR L'ÉTAT ”

MARYSE
JOISSAINS
MASINI

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES,

DEPUIS LE 2 SEPTEMBRE, JOUR DE LA RENTRÉE, LES PARENTS, LES ENSEIGNANTS, LES DIRECTEURS D'ÉCOLES, LES PERSONNELS SCOLAIRES ET, SURTOUT, LES ENFANTS DÉCOUVRENT LA NOUVELLE «ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE».

«Organisation du temps scolaire», tel est l'intitulé officiel de la réforme décidée par l'État. Elle devait entrer en vigueur à la rentrée 2013, mais la Ville d'Aix-en-Provence, comme la quasi-totalité des communes de France, avait choisi, comme la loi l'y autorisait, de repousser sa mise en œuvre d'un an. Nous y voilà!

Jusqu'à présent, dans les écoles maternelles et primaires, les enfants recevaient 24 heures d'enseignement par semaine. Ils avaient classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30⁽¹⁾. Puis ils s'interrompaient pour la pause-déjeuner, soit à la maison, soit à la cantine, où cette pause s'accompagnait d'animations diverses. Les enfants reprenaient ensuite l'école à 13h30, jusqu'à 16h30. À ce moment-là, soit leur famille ou une «nounou» venait les chercher pour les ramener à la maison, soit ils restaient

à l'école – jusqu'à 17h45 maximum – en garderie ou dans le cadre d'un projet éducatif.

Que se passe-t-il désormais?

Le temps scolaire de 24 heures par semaine ne change pas, mais la réforme entraîne des changements dans les horaires – de classe et de temps «périscolaire» – ainsi que dans les jours d'école. Tous ces points ne vont pas aller sans poser d'innombrables problèmes.

Aux contribuables, car cette réforme voulue par l'État va coûter cher.

Aux enseignants, qui doivent faire cours sur cinq jours au lieu de quatre auparavant.

Aux parents, qui doivent s'organiser différemment et payer du temps de garderie.

Et, malheureusement, aux enfants.



C'EST MAINTENANT



⁽¹⁾ Il était possible aussi pour les parents qui commencent plus tôt leur journée de travail d'emmener leur enfant à l'école dès 7h30, pour une heure de garderie, assurée par du personnel municipal, avant les cours. Jusqu'en 2008, ils avaient école également le samedi matin de 8h30 à 11h30, sans cantine, ce qui représentait 27 heures d'enseignement par semaine.

8H30-15H45 : LE NOUVEAU « TEMPS SCOLAIRE »

Pour les jours pleins - lundi, mardi, jeudi et vendredi - le temps scolaire sera désormais, à la fois en maternelle et en primaire :

> de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h45

La journée commence donc à la même heure qu'auparavant, mais se termine plus tôt (15h45 au lieu de 16h30). Ce n'était pas le premier choix de la collectivité qui avait opté pour 9h - 16h15, mais la Ville a écouté les recommandations de l'Éducation nationale et les demandes de certains parents d'élèves.

AVANT 8H30 ET APRÈS 15H45 : LE « PÉRI-SCOLAIRE »

Si le « temps scolaire » est géré par l'Éducation nationale, le « péri-scolaire », lui – avant et après les cours – est assuré par la Ville. Cette dernière a posé deux principes sur lesquels elle a bâti son projet. D'abord, elle a voulu, comme elle l'a toujours fait, continuer à assurer une prise en charge des enfants qui commencerait à 7h30 et qui s'achèverait à 17h45, cela afin que la réforme du gouvernement perturbe le moins possible les parents et les enfants. Ensuite, la Ville a mis en avant le concept de réussite éducative : les enfants ne seront pas laissés dans une cour de récréation avec un ballon, mais seront pris en charge à travers diverses activités éducatives.

À PARTIR DE 7H30

Tous les matins, la Ville va reconduire son service de garderie, assuré par du personnel municipal. Ce service se prolongera jusqu'à 8h30, moment du début des cours.

DE 11H30 À 13H30

Une heure est prise pour le repas, l'autre pour des actions sportives ou artistiques diverses, regroupées sous l'acronyme de « POIVRE » (« Plan organisant les interventions de la Ville pour la réussite éducative ») et encadrées par des animateurs diplômés.

De 15h45 à 16h30

Les enfants qui ne pourront rentrer chez eux après 15h45 resteront à l'école, et seront pris en charge par la Ville. Cette dernière a décidé de mener des actions éducatives durant 45 minutes, de 15h45 à 16h30 : il pourra s'agir ici d'un « coup de pouce » – un dispositif de soutien scolaire, avec un enseignant pour cinq enfants – là d'un « club lecture », ailleurs d'un « club maths », avec huit à dix enfants

au maximum, ailleurs encore d'une étude dirigée, avec quatorze enfants au maximum.

Ces actions existent déjà. Elles ne sont pas lancées au hasard, mais décidées en fonction des besoins du quartier et des besoins individuels des enfants. Elles sont, en outre, raccordées à tel ou tel des dispositifs nationaux existants : contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), contrat ville, etc.

À la rentrée, elles seront optimisées et renforcées. Par exemple, il existe actuellement 19 dispositifs « coup de pouce » pour 15 écoles aixoises ; il pourrait s'en créer quatre ou cinq de plus, et concerner 17 ou 18 écoles. Toutes ces actions éducatives sont – et seront, à la rentrée – proposées gratuitement aux parents.

DE 16H30 À 17H45

Pour les enfants qui seront encore à l'école à 16h30, la Ville mettra en place une garderie, payante (voir encadré « 34 centimes »).

JOURNÉE TYPE
LUNDI MARDI
JEUDI VENDREDI



8H30
DÉBUT DES COURS



15H45
FIN DES COURS



ET LE MERCREDI ?

En maternelle comme en primaire, le temps scolaire sera de 8h30 à 11h30. Avant, dès 7h30, et au-delà, jusqu'à 12h30, la Ville mettra en place une garderie pour permettre aux parents de s'organiser. Cette garderie sera payante (voir encadré « 34 centimes »).

34 CENTIMES

C'est, par enfant, le prix d'une heure de garderie facturé par la Ville.

Dans le détail, les forfaits sont :

- **garderie de 7h30 à 8h30**, 5 jours par semaine : 59€ pour toute l'année;
- **garderie de 16h30 à 17h45**, 4 jours par semaine : 59€ pour toute l'année;
- **garderie le mercredi midi de 11h30 à 12h30** : 12€ pour toute l'année.

Pour ces trois formules, il est possible de payer par trimestre.

21



JOURNÉE TYPE MERCREDI





DU POIVRE À TOUS LES REPAS

La Ville n'a pas attendu les réflexions de l'État pour proposer aux enfants des animations dans le temps péri-scolaire. En 2003, elle a lancé le « Plan organisant les interventions de la Ville pour la réussite éducative » (POIVRE). Il s'agit d'offrir, aux enfants qui déjeunent à la cantine, des activités artistiques, culturelles ou sportives, qui viennent compléter la pause entre midi et deux. Ces activités – danse, dessin, mosaïque, escrime, badminton, gymnastique et bien d'autres – ont lieu dans l'enceinte de l'école, et sont dispensées par des animateurs diplômés. Ce dispositif associe étroitement les directeurs d'écoles et les associations de parents d'élèves. Les 6 700 enfants déjeunant à la cantine en bénéficient chacun une fois par semaine; en d'autres termes, chaque jour, quelque 1 700 écoliers ont du POIVRE au menu.

MERCREDI, MAUVAISE PIOCHE ?

Sitôt annoncée la réforme des rythmes scolaires, les *media* ont répété en boucle que, désormais, les enfants auraient cours le mercredi matin. C'était faux. Dans le projet du gouvernement, il y avait théoriquement la place pour deux options : le mercredi matin ou, par dérogation, le samedi matin. Mais à notre époque où le week-end est quasiment sacré, la deuxième proposition a été écartée de fait et n'a donc aucune visibilité.

Du coup, lorsque, l'an dernier, la Ville d'Aix a demandé aux parents de choisir, leur vote est devenu, à 87 %, une validation de ce qui était annoncé depuis le début comme une fatalité : le mercredi matin.

Est-ce une bonne solution ? On peut en douter. Car à en croire les enseignants, les enfants sont plus attentifs le jeudi. En effet, ils n'ont observé qu'un jour de coupure : à un âge où le temps et les rythmes sont bien différents de ceux des adultes, ils ont profité du mercredi pour se reposer, faire du sport, du théâtre ou de la musique, laisser décanter ce qu'ils ont appris à l'école. Mais ils n'ont pas eu le temps de décrocher. À l'inverse, avec une coupure de deux jours, la machine s'est arrêtée : l'enfant n'a plus la tête aux études, et il faut à l'enseignant toute la matinée du lundi pour remettre sa classe en marche.

QUESTIONS D'ARGENT PUBLIC



Pour aider les communes à mettre en œuvre sa réforme, l'État a prévu de leur verser, les trois premières années, une subvention égale à 50 € par enfant. Aix-en-Provence compte environ 9 260 enfants scolarisés en maternelle ou en primaire. Cela représente donc un versement de 463 000 €. La première année est passée – la Ville d'Aix avait choisi de reporter d'un an l'entrée en vigueur de cette réforme. Les 463 000 € de l'État ne lui seront donc octroyés que pendant deux ans.

À cela pourrait s'ajouter une subvention supplémentaire versée par la CAF (Caisse d'allocations familiales) pour aider au financement d'actions, dans la mesure où elles auront reçu le label «projets éducatifs de territoire», créé par l'État. Ce sont l'Inspection académique et la CAF qui détermineront si telle action mérite ce label. La subvention serait de 50 € par enfant bénéficiaire de l'une de ces actions. Mais rien n'est encore décidé de manière ferme ni précise.

Malgré ces dotations, la réforme des rythmes scolaires se traduira par des dépenses supplémentaires pour la Ville; elles ont été estimées entre 1 et 2,5 M€. Les deux prochaines années scolaires (2014-2015 et 2015-2016),

avec la subvention de 463 000 € par an de l'État, le coût net pour la Ville sera réduit d'autant; mais au-delà de ces deux ans, si la subvention de l'État n'est plus versée, la Ville aura seule à sa charge le coût de la réforme.

Les deux premières années permettront à la Ville de confronter ses estimations avec la réalité. Et éventuellement, si l'État cesse son versement, la Ville modifiera son dispositif.



À TITRE D'EXEMPLE

D'où vient le surcoût lié à la réforme des rythmes scolaires? Pour le comprendre, prenons l'exemple du dispositif «coup de pouce». Il s'agit d'une heure de cours, quasiment particuliers puisqu'un enseignant s'occupe de cinq enfants. Cette heure est gratuite pour les parents: la Ville prend en charge l'intégralité des frais, y compris le salaire de l'enseignant. Le coût de cette heure pour la Ville est de 25€.

Il existe actuellement 19 «coups de pouce» à Aix; à la rentrée, il pourrait y en avoir 23 ou 24. Si l'on multiplie cela par le nombre d'heures de cours données, on obtient une enveloppe d'environ 75 000 € par an pour ce seul dispositif.

23

DEPUIS 2001, LA VILLE INVESTIT PRÈS DE 2,5 MILLIONS D'EUROS CHAQUE ANNÉE POUR RÉPARER, ENTREtenir, EMBELLIR OU MODERNISER LES ÉCOLES >>>

2002

DÉBUT DE LA SÉCURISATION DES ABORDS DES ÉCOLES. L'OPÉRATION QUI SE TERMINERA EN 2005, CONSISTE À INSTALLER DU MOBILIER URBAIN, DES BARRIÈRES ET AMÉLIORER LA SIGNALISATION DE L'ENSEMBLE DES 78 ÉCOLES DE LA VILLE.

2003

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF POIVRE QUI PROPOSE DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET SPORTIVES AUX ÉLÈVES DURANT LA PAUSE MÉRIDIANNE. MAIS AUSSI DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ET CULTURELS (EAC), FRUIT D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE, LE RECTORAT ET LA DRAC, QUI CONCERNE CHAQUE ANNÉE 4000 ENFANTS.

2005

LA VILLE ÉQUIPE PROGRESSIVEMENT LES ÉCOLES DE SELFS EN LIEU ET PLACE DES CANTINES. LE TEMPS DE REPAS EST AINSI MIEUX RÉPARTI ET CE MODE DE PRISE DE REPAS CULTIVE L'AUTONOMIE DES ENFANTS.

2006

INAUGURATION DE LA NOUVELLE CUISINE CENTRALE. UN ÉQUIPEMENT, DE 2 200 M² QUI FABRIQUE PRÈS DE 10 000 REPAS CHAQUE JOUR. UNE DIÉTÉTICIENNE ÉLABORE LES REPAS.

2011

LES ÉCOLES SONT ÉQUIPÉES DE TABLEAUX NUMÉRIQUES. CES TABLEAUX – INTERACTIFS – REPRÉSENTENT UN VÉRITABLE OUTIL PÉDAGOGIQUE.



PLAN LOCAL D'URBANISME : C'EST PARTI !

LE PROJET DE PLU A ÉTÉ ADOPTÉ AU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL. APRÈS DIVERSES CONSULTATIONS OFFICIELLES ET UNE ENQUÊTE PUBLIQUE, IL POURRAIT ENTRER EN SERVICE AU PRINTEMPS 2015.

Le futur Plan local d'urbanisme (PLU) d'Aix est sur les rails : le conseil municipal l'a approuvé lors de sa dernière séance. « Enfin », diront certains Aixois. Sans doute, mais il faut rappeler que la rédaction de ce texte a été retardée par des lois qui, chaque fois, rajoutaient des prescriptions auxquelles les PLU non encore adoptés devaient se conformer : cela a été le cas notamment en 2010 – loi « Grenelle II » – et jusqu'en mars 2014, avec la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite « loi ALUR ».

Un PLU est un document d'urbanisme qui exprime la vision du territoire pour les dix à quinze prochaines années. De par diverses lois, il doit limiter la « consommation » des espaces naturels et agricoles – donc, privilégier le « renouvellement urbain » –, mais

aussi prévoir 25 % de logements sociaux dans la commune.

Ce document est né du travail des services de la Mairie, mais aussi des réflexions et des idées de la population (cf. ci-contre : « *Les Aixois associés à la décision* »). Il prévoit de « *préserver la campagne aixoise et les grands paysages et mettre fin au développement de l'urbanisation diffuse – dite également « mitage » – qui se traduit par un impact négatif sur le paysage, une consommation d'espace excessive et un coût de gestion prohibitif pour la collectivité* ». Pour Aix, le projet de PLU prévoit la construction de 900 logements par an – une grosse moitié en « renouvellement

urbain », le reste sur des espaces naturels qui, souvent, ont perdu leur caractère de campagne du fait du mitage effectué au fil des décennies. Il prévoit également des zones homogènes, et bien délimitées les unes des autres. Ici, ce seront des espaces naturels ou agricoles, intangibles ; là, des zones urbaines, que l'on densifiera, de façon différente selon que les parcelles sont situées dans le centre-ville, le long de boulevards, dans des quartiers excentrés, dans des noyaux villageois, etc.



18 600

C'est, en hectares, la superficie de la commune d'Aix. Cela représente deux fois la superficie de Paris. Les deux tiers de la commune se trouvent classés actuellement en zones naturelle ou agricole.

LES AIXOIS ASSOCIÉS À LA DÉCISION

Une douzaine de réunions publiques, six expositions, six ateliers de réflexion, un questionnaire, un sondage portant sur 500 personnes, des affiches, des articles dans le magazine municipal et le site Internet de la Ville... La Mairie n'a pas lésiné sur les moyens pour intéresser le plus grand nombre d'Aixois à l'élaboration du PLU, et pour solliciter leurs avis. Et ce n'est pas fini puisque nos concitoyens pourront encore s'exprimer – et faire évoluer le PLU – lors de l'enquête publique, en novembre-décembre prochain.



MAÎTRISER LES DÉPLACEMENTS

Le PLU doit permettre à la Ville de maîtriser les flux de déplacements. Cela se fera d'une part en multipliant les transports en commun et les infrastructures qui les accompagnent, comme les parcs-relais, d'autre part en développant les constructions à proximité de ces équipements.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Le PLU doit être un outil d'amélioration du cadre de vie, grâce à deux pistes: la programmation d'équipements de proximité, et, avant toute décision, la prise en compte de préoccupations relatives à l'environnement.



25

CALENDRIER

AOÛT-OCTOBRE :

phase de la consultation des « personnes publiques associées » (le Conseil général par exemple);

NOVEMBRE-DÉCEMBRE :

enquête publique, menée par des commissaires-enquêteurs nommés par le tribunal administratif; le projet peut être amendé;

PRINTEMPS 2015 :

retour du projet de PLU – éventuellement modifié lors des deux étapes précédentes – devant le conseil municipal pour son approbation définitive.

« JOURS (ET NUITS) DE CIRQUE » S'ENRACINE

« JOURS (ET NUITS) DE CIRQUE » FAIT SON RETOUR DU 24 AU 28 SEPTEMBRE ET DEVIENT À CETTE OCCASION UN FESTIVAL PÉRENNE. PORTÉE PAR LE CIAM À L'OCCASION DE SON OUVERTURE À LA MOLIÈRE, CETTE GRANDE FÊTE RÉUNISSANT DES COMPAGNIES DE PREMIER ORDRE AVAIT ATTIRÉ L'AN DERNIER 5 000 PERSONNES.



© Daniel Ammann

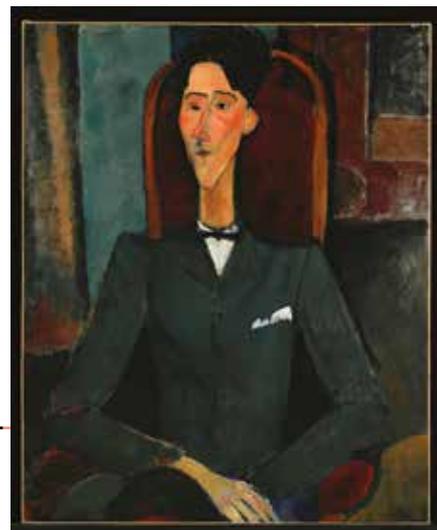
Rassembler un public nombreux autour d'un événement populaire et plus largement implanter durablement le cirque à Aix: le double pari engagé à l'ouverture du Centre international des arts en mouvement (CIAM) en septembre 2013, est en passe d'être tenu (voir encadré). La preuve la plus éclatante a été donnée avec le temps fort « Jours (et nuits) de cirque », pendant lequel 5 000 personnes ont pu découvrir ou redécouvrir cette discipline aux esthétiques et aux influences multiples.

Fort de ce succès, le CIAM remet le couvert du 24 au 28 septembre. Pendant cinq jours - et nuits - une dizaine de propositions artistiques, pour la plupart inédites dans la région, vont s'enchaîner au domaine de la Molière, sous des chapiteaux, une yourte ou en plein air. À mi-chemin entre cirque traditionnel et contemporain, les spectacles mettront en scène acrobatie, trapèze, jonglage, magie nouvelle ou jeu clownesque. De quoi plaire à la fois au spectateur averti comme au néophyte.

Jours (et nuits) de cirque, du 24 au 28 septembre à la Molière.
Réservations: Réseau FNAC - France Billet
et sur www.joursetnuitsdecirque.fr

UNE ANNÉE HYPERACTIVE

Au-delà de « Jours (et nuits) de cirque », le CIAM multiplie les propositions depuis son ouverture. Son école de pratique amateur compte près de 250 adhérents et les nombreux stages ou ateliers organisés attirent de nombreux curieux. La classe étoile, sur le modèle du conservatoire, a été créée cette année. Des projets pédagogiques se sont par ailleurs développés avec les écoles, collèges, lycées ou établissements supérieurs. La Molière accueille enfin des résidences d'artistes.



GRANET PEARLMAN DÉPLACE LES FOULES

L'exposition « Chefs-d'œuvre de la collection Pearlman, Cézanne et la Modernité » continue. Durant tout l'été, les visiteurs se sont succédé en masse pour admirer la prestigieuse collection de l'homme d'affaires new-yorkais.

On y retrouve des œuvres rarement vues en Europe de Modigliani, Manet, Gauguin, Degas, Soutine, et Toulouse Lautrec. Un total de 50 chefs-d'œuvre, dont un ensemble de 24 Cézanne.

À découvrir jusqu'au 5 octobre.

**CHEFS-D'ŒUVRE
DE LA COLLECTION PEARLMAN
CÉZANNE ET LA MODERNITÉ**
Jusqu'au 5 octobre 2014

Du mardi au dimanche
de 10h à 19h.

Fermeture hebdomadaire le lundi.

DROITS D'ENTRÉE
accès à l'exposition compris dans
le droit d'entrée au musée Granet,
site Saint-Jean de malte et site

« Granet XX^e, collection
Jean Planque »

tarif plein: 7 € tarif réduit: 5 €

LE FESTIVAL DE LA CHANSON FRANÇAISE TRACE SA ROUTE



Alors qu'il ouvre le 3 octobre sa 12^e édition, le Festival de la chanson française poursuit sa voie à l'abri des effets de mode. Cette année encore il met à l'honneur auteurs, compositeurs et interprètes en conviant de jeunes artistes aux côtés de têtes d'affiche.

Pendant neuf jours, une vingtaine de rendez-vous vont animer les scènes du Pays d'Aix. De nombreuses dates sont programmées à Aix, notamment au Bois de l'Aune où joueront par exemple les Fatals Picards, habitués du festival, Lynda Lemay ou Astonvilla.

À noter aussi le 4 octobre à la bibliothèque Méjanès, la deuxième édition de la conférence « Parole aux Paroliers », avec l'écriture de chanson rock à l'honneur, en ce 10^e anniversaire de la disparition d'Alain Bashung.

Festival de la chanson française,
du 3 au 11 octobre
www.festival-chanson-francaise.com

IMAGE DE VILLE ANALYSE LE BOOM TOURISTIQUE

**ENTRE ARCHITECTURE ET CINÉMA,
LE FESTIVAL « IMAGE DE VILLE » S'IN-
TERROGE, DU 14 AU 16 NOVEMBRE,
SUR LE TOURISME DANS LA VILLE.**

Alors que plus d'un million de touristes se rendent chaque année à Aix, quoi de plus normal que la 12^e édition du festival « Image de Ville » s'intéresse les 14, 15 et 16 novembre prochains à la question du boom touristique ? Ce phénomène mondial transforme les villes, qui ne sont plus seulement des lieux de brassage et de passage, et qui deviennent aujourd'hui des espaces de représentation.

La tendance n'est pas sans effet pour leurs habitants, si bien que le cinéma s'y intéresse, de Paris à Shanghai, de Venise à Las Vegas, ou d'Abu Dhabi à Dubaï.

Ce « Voyage en ville » pose de nombreuses questions et pour y répondre, le festival arrive avec les valises pleines : rencontres, tables rondes, projections-débats, films en chantier ou films produits en région.

La majorité des rendez-vous se déroule à la Méjanès (amphithéâtre de la Verrière ou salle Armand-Lunel),



avec également des séances dans les cinémas de la ville. Le festival fera ensuite escale à Marseille, les 22 et 23 novembre. Vous pourrez retrouver le programme complet en octobre.

Image de Ville, du 14 au 16 novembre à Aix.
Renseignements au 04 42 63 45 09

PHOT'AIX À L'HEURE CATALANE

LA FONTAINE OBSCURE NE VA PAS LE RESTER LONGTEMPS PUISQUE L'ASSOCIATION DÉDIÉE À LA PHOTOGRAPHIE ORGANISE SON TRADITIONNEL «PHOT'AIX», DU 2 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE.

La nouvelle édition de « Phot'Aix » profite de ses « Regards croisés » pour explorer l'Espagne, et plus particulièrement Barcelone. Cette séquence permet habituellement à des photographes français de « croiser » leur travail avec celui d'homologues étrangers. Une manière de découvrir de nouvelles facettes du huitième art, mais aussi de susciter des rencontres.

C'est au musée des Tapisseries que l'on pourra retrouver les travaux de cinq photographes catalans et six photographes français.

Pendant le temps de ces « Regards croisés », sept parcours, à la fois thématiques et géographiques, investissent également la ville.

Quarante photographes y participent, accueillis dans près d'une trentaine de lieux aussi divers qu'une galerie, une librairie, une boutique, des thermes, un cinéma ou une école.

La Fontaine Obscure a fêté récemment ses 35 ans d'existence. Si elle contribue à faire connaître la photographie et le travail d'artistes étrangers à Aix, l'inverse est aussi vrai, avec par exemple des expositions à la Photothèque de Cuba, à La Havane ou à la prestigieuse Galerie Fotorum à Innsbruck, en Autriche.

**Phot'Aix, du 2 octobre au 15 novembre.
La Fontaine Obscure
04 42 27 82 41**



© Alexandra Serrano



© Lua Ocaña



GABRIEL BACQUIER ENFANT DU FESTIVAL ET BARYTON D'EXCEPTION

Gabriel Bacquier est souvent considéré comme l'un des plus grands barytons de la seconde moitié du XX^e siècle. À l'occasion de ses 90 ans, la Ville d'Aix a souhaité lui rendre hommage. La rétrospective qui se déroule jusqu'à la fin du mois de septembre permet de dresser le portrait d'un interprète charismatique et enseignant engagé, grâce à des photos, des documents audiovisuels et sonores, ainsi que des costumes, issus des collections patrimoniales d'art lyrique de la Ville d'Aix et des archives de l'artiste.

Car Gabriel Bacquier a marqué l'histoire de l'opéra à Aix-en-Provence. Remarqué par Gabriel Dussurget, le fondateur du Festival d'Aix-en-Provence, il s'est révélé en Don Giovanni en 1960. Grâce à ses exceptionnelles qualités vocales et dramatiques, il s'est ensuite produit sur les scènes du monde entier aux côtés des plus grands artistes, tout en restant fidèle à cette ville qu'il aime tant. Servie par une scénographie interactive et ludique, l'exposition est exceptionnellement ouverte le dimanche 21 septembre, pour la clôture.

«Gabriel Bacquier, baryton», jusqu'au 21 septembre. Galerie Zola, 8/10 rue des Allumettes.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE VUES À TRAVERS LES JARDINS

**LES JOURNÉES DU PATRIMOINE PRENNENT CETTE ANNÉE
LE CHEMIN DES JARDINS AVEC POUR THÈME NATIONAL:
«PATRIMOINE CULTUREL, PATRIMOINE NATUREL».**



Le samedi 20 et le dimanche 21 septembre, les Aixois sont invités à des « Ballades dans les jardins du patrimoine à Aix et dans le pays d'Aix... ». Outre un parcours qui sillonnera la ville à travers parcs et jardins, les visiteurs auront la possibilité de pousser les portes de quelques sites et bastides exceptionnellement ouverts pour l'occasion, dont la visite pourra parfois être guidée par les propriétaires eux-mêmes.

Les places de l'Archevêché et de l'Université accueilleront (samedi et dimanche de 10 à 18h) le « Forum des métiers du patrimoine », qui permet par de multiples approches (démonstrations, ateliers,...) de faire connaître des professions parfois méconnues, notamment par la rencontre avec des professionnels des métiers liés au patrimoine. Plusieurs associations (ARPA, Amis du Festival, de la Fondation Vasarely, du Musée Granet, du Planétarium Peiresc, etc.) seront aussi présentes, de même que la direction des Musées et du patrimoine culturel de la Ville d'Aix. Ce sera l'occasion de promouvoir des savoir-faire et pourquoi pas de susciter des vocations.

Le week-end sera également ponctué de temps musicaux, de conférences, de concerts, et bien

sûr d'un hommage à Frédéric Mistral, fondateur du Félibrige et prix Nobel de littérature en 1904, dont on commémore le centenaire de la mort cette année (voir pages suivantes). Dix librairies seront exceptionnellement ouvertes et une braderie des livres de la boutique du Musée des Tapisseries sera organisée durant les deux jours.

Programme complet sur www.aixenprovence.fr et www.agglo-paysdaix.fr



OUVERTS EXCEPTIONNELLEMENT

- Bastide La Félicité, 595 route des Milles. Visites guidées par les propriétaires le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h.
- Bastide Romégas, 3992 chemin de Saint-Donat et son jardin classé. Visite samedi et dimanche à 15h et à 18h. Entrée : 4€ (gratuit pour les moins de 10 ans).
- Conservatoire, 380 avenue W. A. Mozart. Visite le samedi à partir de 9h sur réservation au 04 88 71 84 20

CONCERTS

- Récital lyrique des grands airs d'opéra avec la chanteuse soprano lyrique, Dominique Mézin. Samedi à 19h dans la chapelle des Oblats, haut du Cours Mirabeau.



- L'Harmonie municipale d'Aix-en-Provence propose deux concerts. Dimanche à 11h à la Fondation Vasarely, à 14h30 au parc Jourdan. Durée : 1h15.

CONFÉRENCES

- « Hôtel d'Olivary : un hôtel particulier du Siècle d'or », par Alexandre Mahue, conférencier, vendredi à 16h. A l'hôtel d'Olivary, 10 rue du Quatre-Septembre. Participation : 5€ (gratuit pour les moins de 10 ans).
- « Jardins de villes et jardins de campagnes : la haute société provençale dans ses domaines » par Mireille Nys, historienne, vendredi à 18h. A l'hôtel Maynier-d'Oppède, 23 rue Gaston-de-Saporta.

CULTURE PROVENÇALE

FRÉDÉRIC MISTRAL TOUJO

LE
FONDATEUR
DU
FÉLIBRIGE

Le Félibrige est un mouvement culturel fondé en 1854 par sept jeunes poètes provençaux, qui entendaient redonner à la langue provençale ses lettres de noblesse : Frédéric Mistral, Joseph Roumanille, Théodore Aubanel, Jean Brunet, Paul Giéra, Anselme Mathieu et Alphonse Tavan. Mistral en sera le premier « Capoulié », c'est-à-dire président.

Le Félibrige est aujourd'hui une association de défense et de promotion du provençal et, au-delà, de la langue et de la culture d'Oc.

Il est présent sur les 32 départements de langue d'Oc. L'actuel « Capoulié » est, depuis huit ans, l'Aixoïis Jacques Mouffet, quatorzième successeur de Mistral.



CENT ANS APRÈS SA MORT, LE FONDATEUR DU FÉLIBRIGE ET PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE EST AU CENTRE D'UNE SEMAINE DE MANIFESTATIONS EN TOUS GENRES : CONCERTS, SPECTACLES, CONFÉRENCES, EXPOSITIONS, VISITES, CONTES, ET MÊME UN « DOCU-FICTION » UN PROGRAMME POUR TOUS, AUQUEL PARTICIPERONT ÉGALEMENT LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES D'AIX.

De nombreux historiens s'accordent à faire débiter le XX^e siècle non pas à 1900 ni 1901, mais à 1914, l'année de la Première guerre mondiale. C'est l'année, aussi, du décès de Frédéric Mistral, qui s'est éteint dans son village de Maillane, le 25 mars 1914, à l'âge de 84 ans.

Le centenaire de sa mort va faire l'objet d'une commémoration nationale. La Ville d'Aix-en-Provence a fait le choix de s'inscrire dans cette dynamique : elle propose en cette rentrée, pratiquement une semaine de manifestations consacrées à l'auteur de « *Miréio* », dont une bonne partie, organisées pendant les Journées du Patrimoine.

En six jours, « M comme Mistral » – c'est le titre général de la commémoration – offrira aux Aixoïis une vingtaine de manifestations (cf. programme ci-dessous). On retiendra par exemple un spectacle de musique, danse et chant présenté par *Lei Farandoulaire Sestian*, un concert de l'Académie du Tambourin, un « *cabaret poétique et musical* » par le théâtre La Rampe, des conférences – notamment du Pr

Jean-Claude Bouvier, professeur de langue et culture d'Oc à l'université d'Aix-Marseille, et de Maurice Guis, de l'Académie du Tambourin – ou encore des expositions de documents originaux de Mistral.

Quant aux amateurs d'écrans et d'images animées, ils auront le choix entre un « *docu-fiction* » réalisé en 2004 par France 3 Méditerranée, retraçant la vie et l'œuvre de Mistral, et une présentation de l'opéra de Charles Gounod, « *Mireille* », d'après l'œuvre de Frédéric Mistral, illustrée de larges extraits vidéo.

L'ancienne capitale de la Provence, assistée notamment par l'Oustau de Prouvènço et l'association Li Venturié, rendra ainsi un magnifique hommage à l'un de ses plus grands fils.

« M comme Mistral »,
du 16 au 21 septembre.
Renseignements
au Bureau Information Culture,
19 rue Gaston-de-Saporta.
04 42 919 919



URS ACTUEL

ENRACINÉ, UNIVERSEL, ÉTERNEL

Comme allait le faire un autre enfant de la Provence, Marcel Pagnol, un demi-siècle plus tard, Mistral a su donner à son œuvre une résonance universelle en racontant quelques instants de la vie de personnages simples de son pays. Pourquoi ? Parce qu'à travers eux, il a donné corps à des questionnements qui taraudent l'humanité depuis ses origines : la vie, la mort, l'amour, la souffrance, le sacré... Du fait que son œuvre recoupe certaines préoccupations de notre XXI^e siècle, telle la méfiance à l'égard de l'uniformisation, ou à l'égard du progrès, destructeur de l'environnement, d'aucuns voient également Mistral comme un poète « moderne ». Rien de plus faux ! De même qu'Homère, auquel Lamartine l'avait comparé, Mistral délivre non pas un message moderne – car ce qui est moderne aujourd'hui sera, demain, dépassé –, mais un message éternel.



UN SANTON À L'EFFIGIE DE MISTRAL

La Maison Fouque est officiellement contributeur de la programmation de l'année Mistral. À ce titre, elle a créé un nouveau modèle de santon à l'effigie du Maître de Maillane. Rappelons que la Maison Fouque avait commémoré, en 1964, le 50^e anniversaire de la disparition de Mistral, avec la création d'un buste réalisé par le célèbre santonnier Paul Fouque.

Maison Fouque
65 cours Gambetta

AU PROGRAMME

- « **Mistral: un souffle sur Noël en Provence** » par Lei Farandoulaire Sestian, mardi 16 à 20h30 à la Cité du Livre.
- « **En compagnie de Liza** », un concert donné mercredi 17 à 20h30 à la Cité du Livre.
- « **Musique au temps de Mistral** », par l'Académie du Tambourin, jeudi 18 à 20h30 au Conservatoire.
- « **Mistral ou rien** » par le théâtre La Rampe, vendredi 19 à 20h30 à la Cité du Livre (ainsi que deux représentations, à 9h et 14h, pour les scolaires).
- « **De Mistral à Delavouët: continuité et ouvertures** » par René Mucadel, président du Centre Mas-Felipe Delavouët, mardi 16 à 19h à la Bibliothèque Méjanès.
- « **Mistral et la musique** » par Maurice Guis, de l'Académie du Tambourin, mercredi 17 à 18h30 à la Bibliothèque Méjanès.
- « **Eugène Burnand et Frédéric Mistral** », par Henry Niggeler et Jean-Baptiste Plantevin (Burnand étant un illustrateur naturaliste suisse qui a collaboré avec Mistral), jeudi 18 à 18h au Conservatoire.
- « **Actualité de Frédéric Mistral** » par le Pr Jean-Claude Bouvier, vendredi 19 à 18h30 à la Bibliothèque Méjanès.
- « **Frédéric Mistral un portrait insolite** », un « docu-fiction » retraçant la vie et l'œuvre de Mistral, mercredi 17 à 16h et dimanche 21 à 16h à la Bibliothèque Méjanès.
- « **Mireille illustrée** », une exposition présentant des manuscrits originaux et des livres illustrés de « Mireille », du 17 au 27 à la Bibliothèque Méjanès. Des visites guidées sont organisées les samedis 20 et 27 à 10h30 sur réservation, au 04 42 91 98 88.
- « **Les vendanges au temps de Mistral** », une exposition tous publics présentée du 20 septembre au 11 octobre à la bibliothèque Li Campaneto, 7 rue de l'Église, aux Milles. Ouverte les mardis et vendredis de 14h à 18h et les mercredis et samedis de 10h à 13h et de 14h à 18h.
- « **Contes du temps de Frédéric Mistral** » par Rémy Salamon, samedi 20 à 11h et 15h à la Bibliothèque Méjanès.
- **Visite des réserves** des Archives départementales et présentation de documents originaux de Mistral, au Centre aixois des Archives départementales, samedi 20 et dimanche 21 de 10h à 18h. Départ des visites toutes les heures.
- « **Mireille, du poème à la scène** », une présentation de l'opéra de Charles Gounod d'après l'œuvre de Frédéric Mistral, illustrée par de larges extraits vidéo de l'œuvre, samedi 20 à 14h à la Cité du Livre.
- **Concert d'instruments traditionnels** par Bernard Proust et Julien Ventre, samedi 20 à 16h à la Bibliothèque Méjanès.
- « **Le Corou de Berra chante Miréio** », un concert de chant polyphonique a cappella, sur une musique de Patrice Conte, samedi 20 à 20h30 à la Cité du Livre.
- « **Mistral et son village: Maillane** », une conférence par Henri Mucadel, dimanche 21 à 11h au Centre aixois des Archives départementales.

SANTÉ DES ÉQUIPEMENTS ULT



LES TROIS NOUVEAUX ÉCHOGRAPHES AIXPLORER QUI ÉQUIPENT LE CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'AIX ONT ÉTÉ CONÇUS ET DÉVELOPPÉS PAR LA SOCIÉTÉ AIXOISE SUPERSONIC IMAGINE.

LA CLINIQUE AXIUM ET L'HÔPITAL ONT INVESTI DANS DES APPAREILS D'IRM ET D'ÉCHOGRAPHIE DE NOUVELLE GÉNÉRATION, DONT L'UN DÉVELOPPÉ PAR UNE ENTREPRISE AIXOISE. LA POLYCLINIQUE DU PARC RAMBOT, ELLE, A DÉVELOPPÉ UNE NOUVELLE TECHNIQUE DANS LE TRAITEMENT DES MALADIES DIGESTIVES.

Déjà en pointe dans le domaine de la chirurgie de la main – elle a été classée 8^e clinique française la plus performante dans le dossier de l'hebdomadaire « Le Point » du 21 août 2014 – la clinique Axiom entend développer sa politique d'excellence dans d'autres domaines. Depuis le 11 août, elle propose à ses patients le service d'un appareil d'IRM (imagerie par résonance magnétique) dernier cri. Rappelons que l'IRM permet de donner une image des tissus mous et des organes, pour faire apparaître des lésions potentielles.

Installé de nuit pour des raisons d'encombrement de la grue à déployer – le dispositif est équipé d'un aimant de 5 tonnes – cet appareil

a coûté 1,2 million d'euros. Il est le troisième à Aix.

Quelques semaines auparavant, le Centre hospitalier du Pays d'Aix avait pris possession de trois échographes Aixplorer. Ils sont utilisés pour des applications d'imagerie générale, d'imagerie du sein et en urologie. Ces échographes sont équipés du système « Elastographie ShearWave », qui détecte et caractérise les lésions, à la fois lors du diagnostic et lors du suivi de l'évolution des pathologies. Il a été conçu et développé par la société SuperSonic Imagine, une jeune entreprise installée à Aix, dont le fondateur et PDG est Jacques Souquet. « Aujourd'hui, affirme ce dernier, nous avons installé 130

systèmes en France et plus de 800 dans le monde ». Seulement cinq ans après sa commercialisation avec une première application dédiée à l'imagerie du sein, Aixplorer propose aujourd'hui une gamme complète d'applications pour la thyroïde, le foie, l'abdomen, le musculo-tendineux, la prostate, le vasculaire, l'obstétrique, la gynécologie et la pédiatrie.

La Polyclinique du Parc Rambot n'est pas en reste. Depuis peu, elle utilise, dans le traitement des maladies digestives, une nouvelle technique : « l'écho-endoscopie interventionnelle thérapeutique ». Combinant l'endoscopie et l'échographie, elle se pratique avec un appareil dont l'extrémité est équipée d'une aiguille

RA-MODERNES À AIX



LA CLINIQUE AXIUM S'EST DOTÉE D'UN APPAREIL D'IRM (IMAGERIE PAR RÉSONANCE MAGNÉTIQUE) DE DERNIÈRE GÉNÉRATION.



LE SERVICE DE GASTRO-ENTÉROLOGIE DE LA POLYCLINIQUE DU PARC RAMBOT EST COMPOSÉ DES DR CÉLINE CAPÉRAN, JEAN-MARC BAUDIN ET PIERRE-ALAIN COUGARD.

à ponction: cela permet la mise en place de drains, et l'évacuation du contenu des kystes par les voies naturelles. Cette intervention remplace le geste chirurgical, souvent délicat chez un patient fragilisé par sa pathologie, et techniquement difficile à réaliser en raison de l'inflammation

intra-abdominale. Sous anesthésie générale, l'opération va durer 45 minutes, avec une prise en charge post-opératoire de seulement quatre jours au lieu de quinze! Le service de gastro-entérologie de la Polyclinique est le seul dans le Pays d'Aix à pratiquer cette nouvelle technique.



LES ÉTABLISSEMENTS AIXOIS DANS LE PALMARÈS DU « POINT »

Dans son édition du 21 août, l'hebdomadaire « Le Point » a dressé un classement des hôpitaux et cliniques de France en fonction des pathologies. Les établissements aixois sont cités à plusieurs reprises :

Centre hospitalier d'Aix

- 43^e sur 346 dans le domaine du cancer du sein
- 36^e sur 320 pour la chirurgie du nez et des sinus
- 47^e sur 353 pour la thyroïde
- 29^e sur 390 pour les calculs urinaires
- 25^e sur 344 pour les amygdales et végétations

Polyclinique du Parc Rambot

- 5^e sur 352 pour le cancer de la prostate
- 10^e sur 327 pour l'adénome de la prostate
- 11^e sur 492 en pneumologie

Clinique Axium

- 8^e pour les urgences de la main
- 10^e sur 277 pour la chirurgie de l'obésité
- 24^e sur 390 pour les calculs urinaires



LUYNES

BIENTÔT LA CRÉATION D'UNE ZONE BLEUE ?

Lors d'une réunion publique qui a eu lieu en juin 2013, les commerçants, venus nombreux, avaient soulevé le problème du stationnement aux abords de la mairie annexe, à proximité des magasins. Même si la requête des professionnels de la place du village a été mise en suspens, période pré-électorale oblige, elle n'est pas restée lettre morte pour autant.

Une étude sur le stationnement sur la place de la Libération est ses environs a été réalisée.

Nombre de places existant, taux d'occupation, taux de rotation, nombre de places libres... tout a été analysé. Les résultats de cette études devraient être présentés aux Luinois lors d'une prochaine réunion publique dont la date n'a pas encore été fixée. Une concertation sera alors lancée sur la création d'une zone bleue et les modalités de sa mise en place. Pour rappel, la zone bleue est un secteur où le stationnement est gratuit mais limité dans le temps. Reste à définir ses limites géographiques et son principe de fonctionnement. Quel sera le temps de gratuité ? Faut-il installer un horodateur ? Le stationnement peut-il être gratuit pour les riverains et sur présentation d'un ticket de caisse des commerçants du quartier ? Autant de questions auxquelles la concertation devrait apporter des réponses.



PUYRICARD

MARIE-LOUISE-DAVIN : 35 ACTIVITÉS, 1 800 PARTICIPANTS

Quarante-deux ans déjà d'existence pour le centre socio-culturel Marie-Louise-Davin, implanté au cœur du village, et une vie associative toujours aussi riche. « Nous proposons près de 35 activités, tous secteurs confondus, explique Jean-Luc Andréani, son directeur. Nous comptons un millier de familles adhérentes, ce qui représente 1 800 utilisateurs de nos activités ».

Les bénévoles sont nombreux et, quand l'un cesse ses fonctions, un autre lui succède assez vite. Quant au conseil d'administration, il sait se renouveler à petites doses, ce qui permet à l'équipe dirigeante et au président Denis Mirguet de mener une réflexion à long terme sur l'avenir du centre social.

La vie du centre socio-culturel est un reflet de l'actualité. Ainsi, avec la crise économique, la fréquentation des lieux a baissé : « Les parents privilégient les activités pour leurs enfants. Nos cours d'arts plastiques pour adultes, par exemple, sont moins suivis ». En outre, avec la réforme des rythmes scolaires décidée par l'Etat, le secteur des « accueils de loisirs sans hébergement » (anciennement centres aérés) est passé de 70 enfants à plus de 100 à la mi-août – ce nombre sera sans doute largement dépassé d'ici la rentrée.

Enfin, la raréfaction de l'argent public a entraîné de substantielles baisses de financements de la part de ses bailleurs de fonds (CAF, Conseil général, Conseil régional) : « Heureusement, la Municipalité d'Aix a comblé ce manque en accordant au centre social Davin une subvention plus importante, pour nous permettre de poursuivre nos missions ».

Pour le plus grand plaisir des habitants.

LE CLOCHER RESTAURÉ

L'attache de la cloche de l'église de Puyricard était détériorée. Le Dr Jean-Pierre Bouvet, conseiller général, et adjoint du quartier, a plaidé cette cause auprès de l'adjoint aux finances, Gérard Bramoullé, et a obtenu 5 000 €. Le clocher de l'église a désormais une attache neuve.

LES MILLES HOMMAGE GABRIEL CAMOIN, COMMERCANT ET SUPPORTER



Gabriel Camoin, figure milloise et infatigable militant de la vie associative du village, s'est éteint le 24 juillet dernier, à l'âge de 84 ans. Né aux Milles en 1930, celui que tout le monde surnommait affectueusement Gaby était le cadet d'une fratrie de neuf enfants. Membre du CIQ millois, responsable de l'association des

commerçant du temps où il exerçait encore son métier de coiffeur, Gaby était un grand amateur de football. Il a d'ailleurs consacré beaucoup de passion et de temps à l'Etoile Sportive Milloise, le club du village et de son cœur, dont il a été joueur, avant d'en devenir vice-président et sans doute le plus fervent supporter. Connus et appréciés de tous, Gaby s'en est allé au royaume de l'éternité, rejoindre Adèle, son épouse, partie dix ans plus tôt. Son inhumation s'est faite au cimetière du village.

ROGER RUGGIRELLO, L'ANCIEN COMBATTANT



Roger Ruggirello, président des anciens combattants des Milles, s'est éteint le 24 août. Il avait 79 ans. Engagé à 19 ans au 1er Tabor tunisien, il y a fait les campagnes d'Afrique du Nord (Tunisie et Algérie) puis avait poursuivi sa carrière dans l'arme blindée. Après 15 ans sous les drapeaux, il avait entamé une seconde carrière au ministère de l'Équipement, et en particulier au

CETE d'Aix-en-Provence. Membre de plusieurs associations, il avait été également secrétaire du Comité d'entente des associations d'anciens combattants et patriotiques du Pays d'Aix (CEPA).

L'adjudant-chef Ruggirello était titulaire de la Médaille militaire, la Croix de la Valeur militaire (2 citations), la Croix du Combattant volontaire, la Croix du Combattant. Il était également chevalier de l'Ordre national du mérite. Ses obsèques se sont déroulées à l'église des Milles en présence d'une foule importante d'amis, et devant une forêt de drapeaux tricolores.



AIX - LA DURANNE ENDURANNE DEUX PARCOURS POUR UN MÊME PLAISIR DE COURIR

C'est le 27 septembre prochain qu'aura lieu la 3^e édition de l'Endurance, une course pédestre organisée au cœur du quartier par Aix'Athlé et Duranne Animation. Inscrite au Challenge du Pays d'Aix, la compétition démarrera à 16h45. Contrairement à la précédente édition, cette année les deux circuits seront mixtes. Il y aura un parcours urbain de 6km qui serpentera dans les rues de la Duranne et un autre de 12km, idéal pour les amateurs de nature et de grand air qui souhaitent découvrir en petite foulée, les sentiers forestiers et les chemins bucoliques de la Duranne.

Le départ se fera devant la salle polyvalente Duranne Arbois, des dispositions seront prises pour permettre aux participants de s'abriter en cas de pluie.

Et cette année encore, la dimension caritative de l'événement ne sera pas oubliée, puisque une partie des frais des inscriptions sera reversée à Centpoursanglavie, une association créée en 1999 avec pour objectif de soutenir la recherche et fédérer les structures qui luttent contre les leucémies.

Renseignements et inscriptions
<http://www.endurance-aix.fr/>

L'INSERTION AU SERVICE DU CADRE DE VIE

DEPUIS 2005, DES CHANTIERS D'INSERTION SONT RÉALISÉS AUX QUATRE COINS DE LA VILLE POUR ENTREtenir LES ESPACES VERTS OU EMBELLIR LES QUARTIERS.

Vous les avez sans doute déjà aperçus, gilets fluorescents sur le dos et débroussaillouse à la main, en train d'entretenir les espaces verts en bordures de routes ou dans les quartiers aixois. Depuis 2005, ces femmes et ces hommes désireux de retrouver le chemin de la vie active, participent à des chantiers d'insertion mis en place par la Ville en partenariat avec

l'association de formation continue ADREP-IE. La plupart du temps, il s'agit de personnes au chômage depuis une longue durée ou de jeunes en difficultés socioprofessionnelles qui composent ces escadrons au service de l'environnement et du cadre de vie des Aixois. Ces équipes de huit personnes accomplissent des missions concrètes et efficaces de

nettoyage et de revalorisation de sites. Débroussaillage, nettoyage, petit élagage et dépollution, ces actions sont essentiellement menées sur le parc locatif des bailleurs sociaux situé dans les quartiers périphériques de la ville. Ils sont recrutés par l'ADREP-IE sur proposition de Pôle Emploi avec des contrats de six mois. Des chantiers de nettoyage et d'embellissement existent aussi en partenariat avec Aix emploi Relais Environnement sur les bords de route, les entrées de ville et les échangeurs d'autoroutes, grâce à une convention signée avec la Direction inter-départementale des routes Méditerranée (DIRMED). Outre le fait de contribuer à la propreté de certains secteurs, l'objectif est aussi de remettre le pied à l'étrier pour des personnes restées longtemps sans activité professionnelle. Le coordinateur du dispositif et responsable du Pôle Insertion à la Ville entend également susciter chez elles des vocations pour ces métiers de l'environnement, les former et réveiller chez elles des automatismes nécessaires à un retour à l'emploi, comme le goût de l'effort, la ponctualité ou encore le respect des consignes et de la hiérarchie.



PONT DE BERAUD

UN SECOND PLATEAU TRAVERSANT DANS LA RUE DU RICM

La rue du RICM, c'est cette rue qui fait la jonction entre la Polyclinique Rambot et la fontaine du commandant Jean-Doubouy qui orne le rond-point situé à proximité de la piscine Yves-Blanc.

Un second plateau traversant a été créé dans la partie haute de cette artère. Il s'agit d'un passage piétons large et surélevé dont l'objectif est d'obliger les automobilistes à réduire leur vitesse et d'ainsi sécuriser le débouché de l'allée Bastide-des-Cyprès, située perpendiculairement à ce nouvel aménagement. L'opération a été accompagnée d'une rénovation de la voirie et d'une mise aux normes du trottoirs coté pair de la rue. Le cheminement piétons a en effet été élargi et rabaissé par endroit pour faciliter l'accès aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.





QUARTIERS SUD-EST

BORDS DE L'ARC : PROPRETÉ ET TRAVAUX AU MENU

De façon récurrente, la promenade de l'Arc est l'objet de commentaires désagréables de la part des Aixois : les lieux, entend-on, sont sales, mal entretenus, on y voit parfois des campements de quelques tentes.

La Ville a décidé de prendre le dossier en main - dans la mesure de ses compétences, car il faut savoir que l'entretien de la rivière est du ressort du SABA (Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de l'Arc). Ces deux collectivités, en partenariat, devraient prochainement réparer la cascade qui s'est effondrée ; elle se situe dans la partie de l'Arc située au

bout de l'avenue des Infirmeries, c'est-à-dire en contrebas du complexe sportif du Val de l'Arc. Il ne manque que l'autorisation de l'État.

Au même endroit, la Ville va créer une aire de pique-nique.

Enfin, le dimanche 28 septembre, les Bords de l'Arc vont bénéficier d'un sérieux nettoyage, grâce à plusieurs dizaines d'étudiants des Arts-et-Métiers : les futurs ingénieurs débarrasseront les lieux de tous les débris qui s'y trouvent, et les jetteront dans des conteneurs installés par la Ville pour l'occasion.

ENCAGNANE

MUSIQUE À LA MARESCHALE

Initialement programmé en juillet et reporté pour cause d'intempérie, le groupe Trio Mojo sera en concert gratuit dans les locaux de la Mareschale le 26 septembre prochain à 20h30. Composé d'un guitariste, d'un chanteur percussionniste et d'un harmoniciste, le Trio Mojo interprétera

le répertoire de JJ Cale, chanteur compositeur américain, au style très country rock, teinté de blues, de jazz et de soul. Le nombre de places est limité, il est fortement conseillé de réserver 04.42.59.19.71 - accueil@lamareschale.org

TROIS SAUTETS

UN MUR ANTI-BRUIT POUR NOËL

Tout l'automne, le pont sur l'autoroute A 8 à hauteur des Trois-Sautets et du camping Arc en Ciel va faire l'objet de travaux. Ils se dérouleront la nuit, pour ne pas gêner la circulation. Pour la société ESCOTA, il s'agit de construire un mur anti-bruit. La fin des travaux est prévue en décembre.

VAL SAINT ANDRÉ

« LA BASTIDE SE DÉPLACE »

Samedi 27 septembre, le centre social Grande Bastide va se délocaliser : à son initiative, les associations du Val Saint-André - dans tous les domaines, du sport à la musique en passant par l'informatique - donneront des démonstrations gratuites dans le parc de la Torse, de 9 à 17 heures. Une vingtaine d'associations participera à cette journée.

UNE EXPÉRIENCE

Tout l'été, un kiosque de petite restauration s'est installé au Val Saint-André, avec l'autorisation de la Ville et l'accord des associations. Ce projet inclut l'embauche d'un jeune du quartier et des ateliers cuisine. Après trois mois, un bilan de l'action sera adressé à la Ville. A suivre...

QUARTIERS SUD

LE CARREFOUR GIONO-CLUB HIPPIQUE SÉCURISÉ

Entamé en juin, le chantier d'aménagement et de sécurisation du carrefour des avenues Jean-Giono et Club hippique est terminé avec la pose des enrobés, la mise à niveau

des regards d'évacuation des eaux de pluie, les travaux de peinture routière et la pose du mobilier urbain. L'opération consistait à sécuriser le cheminement des riverains et des

nombreux piétons qui empruntent ces artères pour se rendre au groupe scolaire et au pôle associatif des Floralies. Une voie de circulation des voitures a été déplacée et un plateau traversant surélevé avec passage clouté a été créé pour obliger les automobilistes à réduire leur vitesse à 30 km. Les trottoirs ont également été élargis et mis aux normes pour faciliter la circulation des poussettes et des personnes à mobilité réduite. Ces aménagements ont été l'occasion de tirer la conduite principale du nouveau réseau de chauffage urbain vers la Beauvalle et d'y raccorder l'école des Floralies. Tous les réseaux enterrés, qu'ils soient secs (électricité) ou humides (eau, pluvial et assainissement) ont été changés. Un autre chantier est en perspective pour les prochains mois dans ce secteur, avec la création d'une ligne de voie de bus entrante vers ce même quartier de la Beauvalle.



CORSY

HISTOIRE DE RELOGEMENT

M. et Mme Labateux sont des enfants de la cité Corsy. Ils y ont emménagé très jeunes – lui en 1959, à 5 ans, elle un peu plus tard – s'y sont connus, s'y sont installés à deux, y ont eu leurs deux enfants. Quand la famille s'est agrandie, ils ont déménagé dans un appartement plus grand, mais toujours à Corsy, plus précisément dans le bâtiment Lopofa.

Quand l'opération de rénovation urbaine a été décidée, le Lopofa faisait partie des immeubles à démolir.

Le couple a alors demandé son relogement. «La Mairie m'a tout de suite proposé deux ou trois appartements (1). Nous avons choisi celui-ci». C'était en février 2012. M. Labateux ne regrette pas son aménagement au rez-de-chaussée d'un immeuble de la Logirem situé au Jas de Bouffan, rue Jean-Lombard. «On est au milieu des arbres, les voisins sont sympathiques, tout le monde se dit bonjour». En outre, un problème de santé survenu peu après son entrée dans les lieux fait que le rez-de-chaussée, sans escalier à monter, lui convient parfaitement.



(1) Par l'intermédiaire de la MOUS (Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale), l'organisme en charge notamment du relogement des habitants de Corsy et de Beisson du fait des opérations de rénovation urbaine.



TRANSPORTS LE FLEXIBUS MODIFIÉ

Le Flexibus a été mis en place par le réseau urbain de transport en commun pour desservir les chemins les plus reculés, couvrir les secteurs géographiques où l'habitat est diffus et peu dense.

Six zones composent la périphérie aixoise : Grand Saint-Jean, Célon, Bibémus-Les Sources, Pinchinats, Coutheron et Granettes-Pey Blanc. Jusqu'à présent, il fonctionnait selon des horaires prédéfinis en période de pointe et était déclenché à la demande des usagers pendant les heures creuses.

Depuis le 1^{er} septembre, ce dispositif a changé. Désormais, il fonctionnera exclusivement à la demande. Les usagers devront appeler la centrale de réservation et prendre rendez-vous au moins une heure à l'avance. Un mini-bus de dix places viendra alors les chercher à l'heure convenue pour les déposer à un autre arrêt du même secteur, ou les rabattre vers les grandes lignes structurantes du réseau urbain de transport en commun. Le Flexibus fonctionne du lundi au samedi, de 7h à 19h. Réservation 09.70.80.90.13.

ALLÉES PROVENÇALES

La rénovation intégrale de la traverse de l'Aigle d'Or au mois de mai dernier (voir Aix-en-Provence le Mag N°1) a donné lieu à une légère modification du plan de circulation dans ce quartier qui jouxte les Allées provençales. En

effet, le sens de circulation de la rue du Docteur-Antoine est inversé depuis le 25 juillet dernier. Ce changement a pour objectif de faciliter la sortie des véhicules du parking souterrain de la Rotonde.

ARBOIS

En accord avec l'Office national des forêts (ONF), la Ville va procéder à un certain nombre de travaux forestiers. D'abord, à l'Arbois, sera créée une plantation de 400 feuillus sur un demi-hectare d'une zone incendiée en 2004, et qui n'a pas connu de régénération naturelle. Ensuite, à la Bastide Neuve, il s'agira d'entretenir 7 hectares d'une pinède âgée d'environ 35 ans. Certains arbres – un sur deux environ – seront abattus, pour favoriser le développement des plus beaux sujets et les rendre moins vulnérables à un incendie ; les arbres restant seront plus éloignés les uns des autres, et verront leurs branches élaguées sur le premier tiers. Le coût prévisionnel de ces travaux est de près de 22000 €.

UN COLLOQUE POUR « UN AUTRE REGARD SUR LE CANCER »

Le samedi 20 septembre, Le Pasino d'Aix ouvre ses portes pour un colloque intitulé « Regard sur le cancer ». Les plus grands spécialistes mondiaux de la maladie ont répondu à l'invitation du docteur Jean-Loup Mouysset, oncologue médical et président-fondateur de l'association Ressource, organisatrice de cette journée. Il s'agira avant tout d'informer et de sensibiliser le public sur l'impact que peut avoir le mode de vie sur l'apparition du cancer. Pour sa 4^e édition, l'événement donnera la parole à d'éminents médecins et chercheurs qui tenteront d'éclairer les malades sur le comportement à adopter sur le chemin de la guérison et de prévenir la récurrence. Programme complet et inscription sur www.association-ressource.org

FOULÉE RESSOURCE : POUR COURIR CONTRE LE CANCER

Le 11 octobre prochain, les coureurs débutants comme confirmés sont invités à participer à la deuxième édition de la Foulée Ressource, du nom du centre de lutte contre le cancer. L'épreuve se déroule d'ailleurs sur ses terres, au pôle d'activités des Milles.

Deux courses, 5 km et 10 km, sont au menu de la journée. La seconde distance devrait notamment attirer des coureurs venus chercher un chrono, puisque ce 10 km, qualificatif pour les championnats de France 2015, est le plus rapide du Pays d'Aix avec un profil de six petits mètres. La totalité du résultat de la course, où 1000 coureurs sont attendus, sera reversé au centre Ressource.

Foulée Ressource, le 11 octobre. Départ et arrivée au Centre Ressource, Pôle d'activités des Milles.

Inscriptions -
www.kms.fr/informations
et www.association-ressource.org





Dans le cadre des commémorations du 70^e anniversaire de la Libération d'Aix en août 1944, les membres de l'association Forty Four Memories ont fait revivre la libération d'Aix avec la reconstitution historique de convois et troupes et un défilé de véhicules militaires dont quatre chars Sherman.





Ce 20 août 1944, au Pont de Béraud, une petite fille de 5 ans, était immortalisée sur un char Sherman avec les soldats américains. Aujourd'hui âgée de 75 ans, Jeannine Labrousse a bien voulu se prêter à une reconstitution photographique de cet instant historique. Après la cérémonie qui s'est déroulée avenue Fontenaille devant la stèle érigée en hommage à la 3^e Division US, elle a ainsi repris la pose devant le blindé. « Mes souvenirs sont vagues, mais je me souviens de la joie ce jour-là; c'est émouvant »,

Maryse Joissains Masini depuis 2011 se bat pour la création d'un pôle métropolitain et contre une métropole à fiscalité et gouvernance unique imposée par l'Etat. Dans une lettre envoyée dans l'été au Premier Ministre Manuel Valls, elle redit sa détermination, ainsi que celle des 109 maires du département, à impulser une autre dynamique par le biais d'amendements.

LETTRE À MONSIEUR LE PREMIER

Voici un peu plus de 10 ans, le 16 mars 2004, la DATAR retenait le projet de région urbaine Marseille-Aix parmi les six premiers lauréats de l'appel à projet métropolitain lancé quelques mois plus tôt par le Secrétariat d'Etat à l'Aménagement du Territoire.

À cette époque déjà, la Communauté Urbaine de Marseille et la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'étaient volontairement engagées ensemble dans un processus porteur d'une ambition métropolitaine destiné à doter leur territoire d'un système de déplacements performant et de poser les bases d'une coopération forte en matière d'économie, d'enseignement supérieur et de recherche, de cadre de vie et de culture.

Nous défendions alors, de notre propre chef, l'idée d'une coopération renforcée au service de toute une région, non seulement entre Aix et Marseille mais avec d'autres intercommunalités du département (SAN Ouest Provence, Agglopôle Provence...).

Six ans plus tard, avec les maires du Pays d'Aix qui comptait alors 34 communes, je m'opposais fermement à la réforme territoriale telle que définie par le gouvernement de Monsieur Nicolas Sarkozy, exprimant nos craintes de voir les communes dépossédées de leurs prérogatives et défendant, aux côtés d'un pôle départemental et régional, la constitution d'un bloc communal formé de communes gardiennes de la proximité, des intercommunalités tournées vers les problématiques de mutualisation et d'un pôle métropolitain chargé de la coopération.

Dès la mise en place de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) en avril 2011, je me suis attachée, avec les présidents de l'ensemble des autres intercommunalités du

département, à la conception d'un pôle métropolitain, réaffirmant ainsi notre attachement à l'idée d'une coopération ambitieuse dans le cadre d'un processus de dialogue et de concertation respectueux de l'identité de chaque territoire et associant aux intercommunalités le Conseil Général, le Conseil Régional et l'Etat.

Le 21 décembre 2012, nous avons remis à Madame Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation, de la Réforme de l'Etat et de la Fonction publique, un projet alternatif à l'organisation du territoire métropolitain émanant de l'avant projet de loi de décentralisation et de réforme de l'action publique. Porté par la quasi-unanimité des maires du département, il reposait sur la création d'un établissement public opérationnel de coopération (EPOC) de type «pôle métropolitain» avec une gouvernance fédérative préservant l'existence des EPCI tout en se donnant les moyens de répondre aux besoins urgents d'aménagement du territoire, de stratégie économique et de transports.

En janvier 2013, à l'aube de Marseille Provence 2013, Capitale européenne de la culture qui braquera les projecteurs du monde entier sur notre territoire, apportant la démonstration de notre capacité à mener ensemble des projets d'envergure, je rappelais à Monsieur Jean-Marc Ayrault, alors Premier ministre, ma volonté de voir s'intensifier la coopération entre les territoires et mon opposition tout aussi farouche à l'idée d'une métropole intégrée telle que la dessinait alors le projet de Loi MAPAM, expliquant que le grand territoire d'Aix-Marseille ne devait pas devenir un champ d'expérimentation sur la base de solutions hasardeuses, longues à mettre en place et coûteuses pour le contribuable.

Le 31 juillet 2013, après que la loi

a été votée en première lecture à l'Assemblée Nationale le 23 du même mois, je proposais à Monsieur le Président de la République de faire converger sa vision du fait métropolitain avec la nôtre, grâce à l'apport d'ordonnances prévues par la loi et de décrets d'application qui auraient permis de mettre en place une coopération métropolitaine telle que la concevaient 119 maires des Bouches-du-Rhône, c'est-à-dire respectueuse de leur mandat, de la démocratie et de la proximité.

Après que l'article 30 de la loi spécifique au cas d'Aix-Marseille a été définitivement adopté sans prise en compte de nos attentes, je demandais solennellement en novembre 2013 à Monsieur Jean-Marc Ayrault, argumentaire à l'appui, de prendre en compte mes remarques et propositions afin de ne pas alourdir le climat social et compromettre l'avenir de nos territoires.

Vous relèverez je l'espère, à la lecture de ce bref historique, la constance de mon engagement personnel et de la quasi-totalité de mes homologues dans le département au service d'une coopération métropolitaine et l'énergie avec laquelle nous tentons d'éviter la mise en place du monstre technocratique que l'on veut nous imposer à tout prix.

Malgré nos alertes répétées, malgré notre volonté de continuer à travailler avec le gouvernement que vous dirigez pour qu'une vraie solidarité s'instaure entre les acteurs de notre territoire, je crains que nous ne parvenions aujourd'hui à un point de rupture.

Ainsi que vous le savez, nous avons accepté de siéger au sein du Conseil paritaire territorial à la condition absolue que des assurances nous soient données quant à la possibilité pour cette instance de proposer des amendements substantiels à la loi.

MINISTRE,

Ce n'est qu'après avoir été rassurés sur ce point que nous avons entrepris, en toute confiance, de nous impliquer au sein des groupes de travail thématiques qui rendront compte de leurs travaux à la rentrée.

Or, dans une interview récente de la mission interministérielle pour le projet métropolitain Aix-Marseille Provence, Michel Cadot, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, affirme clairement que les « éventuels projets d'amendement » ne pourront en aucun cas remettre en cause la fusion

de six intercommunalités, ou modifier la date de création de la métropole au 1er janvier 2016 et l'unification de ses moyens fiscaux.

Contrairement à ce qui nous avait été annoncé, il ne pourrait donc s'agir que d'amendements à la marge et les points essentiels sur lesquels se concentrent nos craintes et nos désaccords, à savoir la disparition des intercommunalités et la fiscalité unique sont de ce fait d'ores et déjà actés!

Sur ce constat que je déplore, je vous demande avec gravité de nous recevoir dès le début du mois de septembre pour entendre notre point de vue et permettre que la troisième réunion du Conseil paritaire territorial puisse se tenir comme prévu, de manière constructive, le 12 septembre 2014.

Veuillez d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Maryse JOISSAINS MASINI

43

ÉCOLE : SANS RÉFORME DE FOND, LA SUPPRESSION DES NOTES SERA UN ÉCHEC

La dernière invention du Ministre de l'Éducation Nationale : lancer une conférence nationale sur l'évaluation des élèves pour parvenir à une évaluation plus exigeante, plus bienveillante pour stimuler ou bien décourager.

Si chacun partage la volonté d'encourager la réussite des élèves, le ministre se trompe gravement sur sa méthode.

Certes le système français pêche certainement par son manque d'encouragement à l'élève, par sa survalorisation de la sanction, mais modifier le système de notation ne changera rien.

Pourquoi être plus bienveillant, plus exigeant si le système éducatif reste le même qu'aujourd'hui ?

La réalité éducative n'est pas adaptée à une solution uniforme.

Un élève est pluriel ; ses compétences, son parcours sont les siens et pas ceux des autres ! Pour certains, il faut trouver des méthodes alternatives d'évaluation,

pour d'autres une application très stricte de la notation est le meilleur des choix.

Pour d'autres encore il faudra réfléchir à une passerelle de remise à niveau efficace.

En un mot, il faut laisser l'enseignant maître de son navire car il est le seul capable d'adapter ses méthodes et leur fonctionnement à tous ses élèves.

L'évaluation nationale validera ensuite son succès dans un esprit de saine évaluation.

Le Gouvernement poursuit donc, comme pour la réforme des rythmes scolaires, la soviétisation uniforme du monstre administratif qui reste depuis des décennies le ministère de l'Éducation Nationale.

Une fois de plus, on passe à côté de la réalité pédagogique et une fois encore, cette réforme est condamnée à l'échec.

Maryse Joissains Masini

LE GROUPE D'OPPOSITION DÉMOCRATIE POUR AIX

SALLE DES MUSIQUES ACTUELLES / PÔLE NUMÉRIQUE : OUI, MAIS...

Répondre aux attentes, déjà anciennes, des acteurs culturels, du public, de notre jeunesse ; mettre fin au nomadisme des musiques actuelles en créant un lieu dédié qui permette leur pleine expression est devenu une pleine nécessité.

Mieux prendre en compte les évolutions technologiques, partager l'information, encourager la dématérialisation est un enjeu écologique comme économique qui n'est pas contestable. Un Pôle Numérique labellisé à Aix-en-Provence faciliterait l'atteinte de ses objectifs. Dès lors la question de l'implantation de ces infrastructures est clairement posée. Mais la réponse municipale de la Constance n'est en rien satisfaisante !

Ce site, enclavé au croisement des autoroutes A8 et A51, reste malgré tout un « poumon vert » de notre territoire. Riches en biodiversité, ces terres agricoles, que le maître aixois de la peinture Paul Cézanne a fait connaître dans le monde entier, ont nourri des générations d'Aixois.

Conséquence : ce choix est contesté par les amoureux du patrimoine, les défenseurs de l'environnement, de nombreux urbanistes et des organisations paysannes et leurs voix méritent d'être entendues !

Des alternatives existent : Plan Campus, Jas de Bouffan... Nous appelons donc la municipalité à proposer d'autres terrains. Ce projet, qui serait une grande avancée pour notre ville, ne doit pas, faute d'avoir trouvé un lieu adéquat, nous échapper ! Il appartient à la majorité en place de réagir. S'acharner, c'est risquer de tout perdre et cela nous n'en voulons pas !

RYTHMES SCOLAIRES : PEUT MIEUX FAIRE

Il aura fallu des manifestations de parents et d'enseignants jusqu'au conseil municipal qui a reporté deux fois l'examen et le vote de l'application de la réforme sur les rythmes scolaires. En cause notamment, les horaires inadaptés du matin pour une rentrée des enfants à 9 heures au lieu de 8h30, ce qui pénalisait élèves et parents. La troisième délibération présentée en juillet a finalement et comme nous

l'avons proposé, acté le retour à 8h30. Tardive, mais sage décision pour le bon apprentissage des enfants de maternelle et du primaire à quelques semaines de la rentrée scolaire.

En revanche, la réforme voulue par le gouvernement vise à l'épanouissement des enfants, et en particulier des plus fragiles d'entre eux. Or, les activités périscolaires n'ont pas été totalement prises en compte alors que notre ville peut s'enorgueillir de disposer d'un environnement culturel, sportif et citoyen de premier ordre qui aurait pu être sollicité à bon escient. La municipalité a fait un choix idéologique et comptable au détriment d'une organisation servant réellement les intérêts des enfants. Nous serons attentifs d'ici un an lors de l'évaluation du dispositif annoncée par la maire.

EN BREF... ROMS.

Nous avons posé une question orale au conseil municipal du 23 juin au sujet de la situation des Roms d'Aix-en-Provence. Dans sa réponse, Maryse Joissains a indiqué sa volonté politique de réserver les aides municipales aux seuls détenteurs de la nationalité française. Or, en plus de nier les principes fondamentaux de notre pacte républicain, restreindre sur ce critère les aides municipales est illégal. Une fois de plus, la maire d'Aix entend par ses déclarations démagogiques viser les familles roms dont elle semble ignorer que ses membres sont citoyens européens... La politique suivie jusqu'à présent par la municipalité est une totale faillite. Les déclarations scandaleuses se succèdent, tout

comme les expulsions, mais les problèmes demeurent. La maire d'Aix a beau jeu d'imiter l'extrême-droite en espérant vainement en capter les électeurs, elle est incapable de résoudre la situation.

Le groupe « Démocratie pour Aix » est partisan d'une solution pragmatique. Les bidonvilles ne sauraient être tolérés par qui que ce soit. C'est pourquoi nous appelons les communes à organiser avec les associations et l'État l'intégration des familles roms qui font preuve de cette volonté.

Contrairement à ce que dit la maire, l'État accompagne financièrement les espaces d'intégration. La mobilisation des fonds sociaux européens est également possible. Maryse Joissains n'a pas d'excuse pour ne pas agir.

AÉRODROME DES MILLES.

Autre question orale au conseil municipal du 26 juillet, cette fois sur les inquiétudes de voir l'aérodrome utilisé la nuit. La municipalité d'Aix-en-Provence est elle favorable à l'interdiction de ces vols sur cet aérodrome ? À l'heure où la plaine des Milles est soumise à une triple pression d'urbanisme, avancée de la Duranne, pression foncière des espaces économiques, évolution du village, une telle proposition ne peut qu'interpeller. Cet aérodrome, s'il fait partie du patrimoine aixois, est aujourd'hui voisin d'une urbanisation difficilement compatible avec le développement de ses activités. Et si cette affirmation peut être débattue en ce qui concerne les vols de jour, elle est difficilement contestable pour d'éventuels vols de nuit.

Le développement d'activités

LES ÉLUS DU GROUPE « DÉMOCRATIE POUR AIX »

Édouard Baldo,
Président – CM et CPA
edouardbaldo@orange.fr

Noëlle Ciccolini-Jouffret
CM et CPA
noelleciccolini@gmail.com

Jean-Jacques Politano
CM et CPA
jjpolitano@aol.com

Gaëlle Lenfant
Porte-parole – CM et CPA
gaelle.lenfant@yahoo.fr

Lucien-Alexandre Castronovo
CM et CPA
lucalexcas@aol.com

Charlotte de Busschère
CM et CPA
hcdebusschere@aol.com

Souad Hammal
mtira.hammal@free.fr

Hervé Guerrero
occi@free.fr

Michèle Einaudi
michele.einaudi@gmail.com

nocturnes, facteurs de pollution sonore comme visuelle, n'irait pas sans porteur de graves atteintes à la légitime tranquillité des riverains. Nous sommes satisfaits de la précision annoncée par la maire d'Aix contre toute autorisation de vols de nuit. Mais, nous resterons vigilants pour qu'il en soit ainsi.

MUR D'EAU.

L'idée de créer un grand mur d'eau sur une face du pont-rail de l'avenue Max-Juneval est certes séduisante en soi. Mais, hormis le coût s'élevant à 940.000 euros sans compter l'entretien annuel de près 30.000 euros, il va falloir engager d'autres dépenses

imprévues suite à une série d'avaries survenues juste après l'inauguration en grande pompe, si l'on ose dire, et qui ont nécessité l'arrêt des chutes d'eau. N'aurait-il pas été plus judicieux d'utiliser tout cet argent pour d'autres vraies priorités ?

TRAVIATA.

Un énorme établissement de restauration, dit La Traviata, s'est installé sur la place des Cardeurs en toute illégalité sans que la mairie n'intervienne immédiatement. Mauvaise partition et fausses notes. Il a fallu plusieurs alertes et des actions en justice avec lourdes astreintes

pour imposer le démontage de la structure qui avait de surcroît annexé à l'intérieur un banc public en pierre. Quand mettra-t-on enfin de l'ordre en le faisant respecter scrupuleusement par tous les occupants de l'espace public ?

PERMANENCE DU GROUPE

Le secrétariat de notre permanence 20 rue du Puits-Neuf est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h. Les élus sont à votre disposition sur rendez-vous. Tél : 04-42-91-99-31 - Mail : democratie.pour.aix@gmail.com

LES ÉLUS AIX BLEU MARINE

Deux événements ont marqué l'été : le vote du PLU et l'inauguration du « plus grand mur d'eau d'Europe ».

Deux événements marquent cette rentrée ; les nouveaux rythmes scolaires et les sénatoriales.

Concernant le PLU, la plupart des projets qu'il contient avaient été déjà votés et, de ce fait, cela n'aurait pas eu beaucoup de sens de s'opposer au vote d'un document attendu depuis dix longues années .

Mais nous en avons critiqué la présentation.

Il ne fallait pas moins de trois supports (papier, disque et clé USB) pour parvenir à en lire l'intégralité !

Et le texte de présentation reproduisait inutilement les longues digressions logorrhéiques de la loi "ALUR".

Une carte interactive où, en cliquant sur chaque quartier, on aurait le « règlement par zone » serait plus utile pour l'avenir aussi bien aux élus qu'aux administrés .

Sur le fond, le Rassemblement Bleu Marine est opposé à ce que les programmes immobiliers de la ZAC de la Constance aboutissent à la destruction de Lou Deven, maison

du peintre impressionniste provençal Joseph Milon ami de Cezanne, où Cezanne vint peindre, et souhaite que soient actées dans les servitudes des appels d'offres des constructions à venir la préservation et la restauration de cette Bastide.

Concernant le mur d'eau géant, soucieux du bon usage des deniers publics nous sommes opposés aux réalisations pharaoniques telles celle ci - 700 m²! - qui a coûté 900.000 euros et a commencé à déborder deux jours après son inauguration, ce qui a occasionné un surcoût de 30.000 euros! On en voit mal en effet les retombées bénéfiques pour les Aixois.

Cette rentrée voit la mise en oeuvre des nouveaux « rythmes scolaires ». Nous regrettons que la position initiale d'hostilité claire à cette loi de madame Joissains ait été abandonnée . Nous aurions souhaité qu'elle ait la fermeté de celle du maire de Cabries, ou de Fréjus qui, conformément au décret n° 2014-457 du 7 mai 2014 permettant des expérimentations ont opté pour un blocage du temps « extra scolaire » sur une après midi .

J'appelle du reste les professeurs d'Aix et du pays d'Aix à nous rejoindre dans le « collectif Racine », qui s'est fixé pour but d'enrayer la spirale de déclin de l'enseignement à tous

niveaux. Le collectif Racine des Bouches du Rhône a été lancé à Aix le 4 juillet . Pour y adhérer vous pouvez aller sur le site www.collectifracine.fr qui me transmettra vos coordonnées, ou m'écrire directement (mail ci-dessous).

Ce dimanche 28 septembre les conseillers et « grands électeurs » se rendront à la préfecture afin de voter pour l'élection des sénateurs. Les résultats des votes ne seront pas donnés par commune, mais pour tout le département, ce qui permet aux élus de voter en toute liberté pour le candidat de leur choix .Le notre sera, bien sur, la liste de Stéphane Ravier, élu en Mars maire du 7ème secteur de Marseille.

Vos élus « bleu marine » vous souhaitent une bonne rentrée

LES ÉLUS AIX BLEU MARINE

Catherine Rouvier
aixbleumarine@hotmail.fr

Site aixbleumarine.fr; Facebook
Catherine Rouvier Aix Bleu Marine;
twitter Rouvier 2014

M COMME MISTRAL



- CONCERTS
- PROJECTIONS
- SPECTACLES
- RENCONTRES
- EXPOSITIONS
- CONTES

16-27 SEPTEMBRE
2014

AMPHITHÉÂTRE DE LA VERRIÈRE
SALLE ARMAND LUNEL
BIBLIOTHÈQUES MÉJANES & LI CAMPANETO
CONSERVATOIRE DARIUS MILHAUD
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
AIX-EN-PROVENCE

ÔMAIX

CULTURE EN FAMILLE



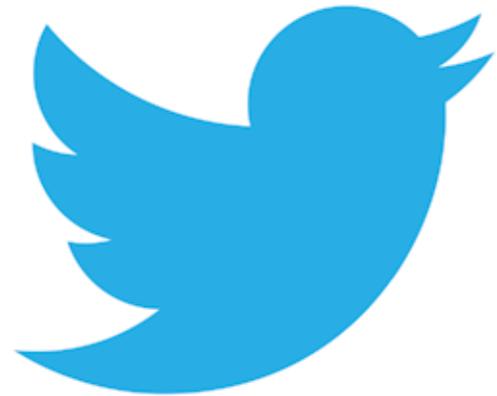
MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE

15/10 -> 20/12/14

Bureau Information Culture
04 42 91 99 19
www.aixenprovence.fr



<https://www.twitter.com/aixmaville>



#aixmaville

rejoignez la ville sur les réseaux sociaux



<https://www.facebook.com/aixmaville>

